LA LIBERTÉ


Vol. 61 No 17 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 25 JUILLET 1973

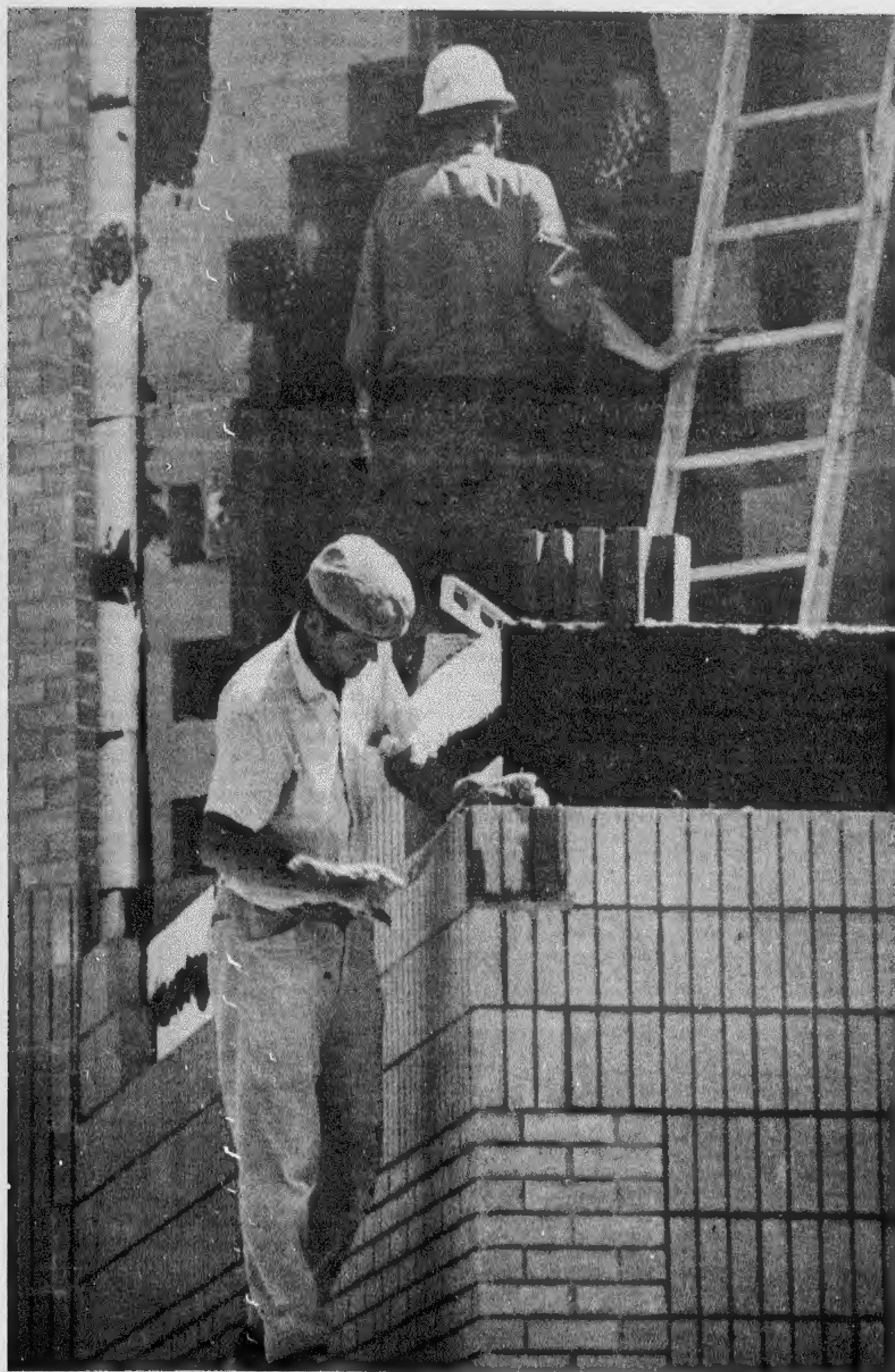


photo : La Liberté

La construction du Centre Culturel franco-manitobain se poursuit, mais il y a impasse dans l'administration.

(Voir page 3)

brasse et cuit...



par Hubert Pantel

Le Ministère d'Education de la province du Manitoba donne un octroi spécial de $70,000 à la Division scolaire no 1 de Winnipeg, qui assume à l'automne les coûts d'opération de l'école bilingue du Sacré-Coeur. Les ententes entre la Division scolaire et le Ministère d'Education veulent aussi qu'un octroi annuel de $41,250 soit répété pendant trois ans : cet argent servira à défrayer le coût du loyer de l'école, payable à la paroisse du Sacré-Coeur. L'école du Sacré-Coeur compte dix enseignants et environ 200 élèves.

La crise de l'énergie aux Etats-Unis a occasionné un manque extraordinaire de petites voitures, neuves ou usagées. La tendance est nettement à l'abandon des plus grosses voitures en faveur des petites voitures qui donnent un meilleur rendement milles/gallon de gasoline. Les Datsun, Toyotas et Pintos se sont très bien vendues dernièrement, si bien que les marchands à travers le pays se plaignent de ne plus en avoir à vendre, tandis qu'ils sont "pris" avec un stock de plus grosses voitures. La crainte d'un manque de gasoline, d'une augmentation des prix, et d'une limitation des achats pendant une période de trois ans, voilà des données auxquelles l'acheteur d'une automobile songe.

Le rapport annuel de l'Association des Routes et Transports du Canada indique qu'en 1972-73, les dépenses routières des trois niveaux de gouvernement ont atteint le chiffre record de $2.4 milliards, soit une augmentation d'environ 9 pour cent par rapport à l'année fiscale 1971-72. Le même rapport indique que le Canada possède maintenant environ 220,000 milles de routes rurales revêtues, desquels 73,000 sont pavés. Les dernières statistiques (1971) indiquent aussi que l'immatriculation provinciale de véhicules motorisés s'élève à plus de 8,800,000, soit une augmentation de 300,000 par rapport à l'année précédente. On estime aussi qu'en 1972-73, la consommation de carburant pour véhicules se situera aux environs de 6,300,000 gallons! Voilà un chiffre qui nous laisse songeur sur le problème de manque d'énergie que subissent nos voisins du sud.

D'autre part, le rapport annuel du CBC révèle que cette corporation a atteint son but de 70 pour cent de contenu canadien dans sa programmation. Le rapport indique encore que, en sa 20e année d'existence, le CBC (télévision) a rejoint environ 98 pour cent de la population canadienne, via quelque 150 postes et transmetteurs du CBC, et quelque 200 autres transmetteurs affiliés au CBC. On note l'importance de la satellite ANIK qui a permis au CBC certains débouchés, particulièrement dans le Nord canadien. L'émission qui fut la plus populaire durant l'année? Ce fut évidemment la série de hockey Canada-Russie...

La Galerie d'art de Winnipeg est à la recherche de guides, qui puissent consacrer deux jours et demi par semaine, entre les mois d'octobre et mai prochains. Un communiqué de la Galerie indique qu'ils aimeraient avoir des guides français aussi bien qu'anglais. Intéressé? Contactez Mme W.D. Bates, 786-6641.

Selon le département d'agriculture du Manitoba, près de 2,500 fermiers ont reçu des octrois totalisant $329,000, pour l'installation de systèmes d'eau et d'égouts. Ce programme avait été lancé le 1er juillet 1971. M. Uskiw a indiqué que 4,800 fermiers avaient soumis des demandes, dans le cadre de ce programme.



Construction - Place La Vérendrye

400 rue Taché — c'est l'adresse d'un nouvel édifice, présentement en voie de construction à Saint-Boniface, et qui porte le nom de "Place La Vérendrye". L'édifice, éventuellement de 15 étages, sera construit en étapes, la première étant la construction du sous-sol et de trois étages (à un coût d'environ un million de dollars). Au sous-sol, l'on retrouvera un salon de coiffure pour dames, un salon de barbier et de stylisticien pour hommes, des laboratoires médicaux, une salle de radiologie, des salles pour les services auxiliaires de la banque sise au rez-de-chaussée, des salles d'entreposage et les services de chauffage et d'air climatisé. Au rez-de-chaussée, une succursale de la Banque Canadienne Nationale, un restaurant, une confiserie, le "Park Florist", une pharmacie et quelques autres boutiques. Les étages deux à sept seront éventuellement occupés par divers bureaux médicaux et professionnels. Les étages supérieurs verront l'aménagement de logis et d'appartements.

En deux ans, il faudra améliorer la qualité de l'enseignement de la langue seconde

OTTAWA— Le gouvernement fédéral et les provinces ont signé le 12 juillet une entente relative à un projet-pilote de deux ans destiné à améliorer la qualité de l'enseignement de la langue seconde dans les écoles canadiennes.

L'entente qui entre en vigueur dès le début de l'année scolaire 1973-1974, a été signée par le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner et par le Dr Maurice Richer, Secrétaire général du Secrétariat du Conseil des ministres de l'Education. Le Secrétariat d'Etat allouera $960,000 par an et le Secrétariat du Conseil réglera l'organisation du programme qu'il administrera en liaison avec les ministères provinciaux de l'Education.

Deux cents étudiants, au maximum, seront sélectionnés chaque année pour être moniteurs de langue seconde et, tout en poursuivant leurs études à l'université, assisteront les professeurs pendant huit à dix heures par semaine; ils se chargeront de certains aspects de la langue étudié, comme la compréhension orale, la prononciation, la civilisation dont elle est le reflet. Ces moniteurs seront sélectionnés parmi les étudiants du niveau postsecondaire et enseigneront dans une province autre que la leur; ils recevront un traitement maximum de $4,000 par an, frais de voyage payés. Les moniteurs anglophones seront envoyés dans des écoles où l'anglais est enseigné comme langue seconde et les francophones dans des écoles où le français est la langue seconde. Les étudiants canadiens inscrits dans les universités, écoles normales, collèges communautaires, CEGEP ou tout autre institution reconnue par le ministère provincial de l'Education peuvent présenter leur candidature à un poste de moniteur.

La préférence sera accordée aux étudiants inscrits dans les écoles normales et autre établissement pédagogique, et plus particulièrement à ceux qui se spécialisent dans l'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde. Les moniteurs seront sélectionnés par des coordinateurs provinciaux nommés par les différents ministères de l'Education.

L'entente porte qu'une évalution approfondie du programme, basée sur les rapports préparés par les autorités provinciales, devra être présentée au Secrétariat d'Etat au plus tard le 1er août 1974. Cette évaluation comprendra une appréciation de l'efficacité du programme et de sa valeur pour les élèves - plus particulièrement des progrès qu'ils ont réalisés en compréhension et expression orale de leur langue seconde - ainsi que des suggestions concernant les moyens d'améliorer le programme. Les compétences et les progrès des moniteurs seront également évalués.

Ce nouveau programme témoigne de la volonté du gouvernement fédéral de procurer à un nombre plus grand de Canadiens l'occasion d'apprendre les deux langues officielles.

"A long terme, l'établissement de la compréhension réciproque entre nos deux grandes communautés linguistiques dépend de l'existence d'au moins un minimum indispensable de personnes dans les deux groupes linguistiques, qui soient en mesure de comprendre la langue de l'autre et de travailler dans cette langue", a dit M. Faulkner lors d'une réunion de l'Association canadienne des syndics d'école qui a eu lieu au Québec en mai dernier.

"Si nous voulons atteindre cet objectif, les Canadiens doivent avoir la possibilité de devenir bilingues. L'élément fondamental de ce programme (enseignement bilingue dans notre système scolaire) est la liberté de choisir. Mais pour que ce choix devienne réalité, nos écoles doivent être prêtes."

BOURSES D'ÉTUDES LANGUES SECONDES

Une cinquantaine d'étudiants du niveau post-secondaire suivent un cours de six semaines, cours d'immersion totale en Français à l'université de Winnipeg, du 1er juillet au 12 août.

Outre les cours académiques, les étudiants organisent et participent à de nombreux ateliers qui leur permettent d'utiliser dans la pratique leurs connaissances de la langue française.

En plus de l'utilisation quotidienne du laboratoire de langues, les élèves s'organisent en ateliers suivant leurs goûts et aptitudes, Arts plastiques, théâtre, sports, journalisme et photographie.

La position du Centre Culturel franco-manitobain

"Nous sommes dans une position très embarrassante... tout est bloqué"

"Un autre changement doit se faire et cela dans la mentalité des franco-manitobains. Il faut apprendre à travailler ensemble et pour la collectivité. Sans cela la nouvelle construction aura été du temps et de l'argent perdus. Il nous faut une coordination d'activités, une coopération à tous les niveaux entre le centre culturel et les diverses organisations existantes ou celles qui naîtront après. 60,000 franco-manitobains ne peuvent pas se permettre des divisions." (Alfred Monnin, le 28 février 1973)

texte et photo par Hubert Pantel



M. A. Monnin : "Une situation embarassante..."

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN, un rêve concrétisé physiquement par un édifice de 40,000 pieds carrés ajouté aux classes et gymnase de l'ancien Juniorat, demeure encore à l'état de "spéculation" au point de vue administration et programmation.

Le CCFM fut rendu une réalité par le bill 113, et l'achat du terrain et la construction furent assurés par des octrois des gouvernements fédéral et provincial se chiffrant à $1,300,000.00.

Mais le gouvernement manitobain, qui en réalité est le propriétaire du Centre, n'a pas encore établi ses politiques, et n'a pas encore répondu aux demandes budgetaires qui lui ont été adressées (le budget annuel s'élèverait à environ $180,000).

Le président du CCFM, le juge Alfred Monnin, nous expliquait, lors d'une entrevue la semaine dernière, que les derniers budgets avaient été préparés au mois de janvier 1973: budget de six mois (septembre '73 à mars '74), et un budget pour l'année suivante. Le gouvernement n'a pas encore répondu, n'a pas encore décidé des octrois.

"Nous sommes dans une position très embarassante", affirmait M. Monnin, qui a décommandé une réunion du Conseil d'administration qui devait avoir lieu le 24 juillet. D'expliquer M. Monnin, "à quoi ça sert d'avoir une réunion, si on ne peut pas prendre aucune décision tant qu'on ne saura pas si on nous donne un sou, si on nous donne $10,000, ou si on nous donne $150,000. Tout dépend actuellement des argents qui seront disponibles."

Le silence du gouvernement, le gros point d'interrogation au sujet du montant des octrois, crée d'énormes problèmes au niveau de la location des salles, de la programmation et de l'embauche d'un directeur et personnel.

Les groupes culturelles préparent leurs budgets et planifient d'avance leur saison. - "Quel prix devra-t-on payer pour louer les salles du CCFM?" est la question pressante qu'ils se posent. Sur le sujet de la location des salles, le Juge Monnin nous explique "on a voulu tenter d'établir une politique de location des salles, mais on est rendu à une impasse où l'on ne sait plus quoi dire... tant qu'on ne saura pas si la politique gouvernementale dit 'louez gratuitement et assumez tous les frais d'entretien par le budget qu'on vous donne' - ou (si la politique du gouvernement) dira 'allez chercher des revenus, ou tel pourcentage de votre budget en revenus'. Actuellement, tout est bloqué."

Un retard inquiétant se fait aussi sentir dans l'embauche d'un directeur, et des quelque douze personnes qui travailleront à plein temps dans le Centre culturel franco-manitobain. Le Juge Monnin affirmait qu'on ne savait pas quel salaire offrir pour un directeur. Il a aussi affirmé que le "on demande" pour un directeur ne serait pas lancée uniquement au Manitoba, mais aussi ailleurs au Canada: "peut-être un ancien franco-manitobain aimerait revenir ici" indiquait M. Monnin.

Et puis il y a la question épineuse du mandat du CCFM tel qu'il est établi par la loi 49: "... de maintenir, d'encourager, et de promouvoir, par tous les moyens possibles, toutes sortes d'activités culturelles dans la langue française et de rendre la culture franco-manitobaine disponible à tous les résidants de la province". Ce mandat, qui fait de la province entière un champ d'action pour le CCFM, demandera des déplacements coûteux - et le Conseil d'administration, ne connaissant pas le montant d'octrois à recevoir, n'est pas en mesure d'établir les priorités et d'élaborer les politiques et la programmation visant à faire rayonner la culture franco-manitobaine à travers la province. Tout dépend, encore une fois, des budgets...

Mais le gouvernement fédéral n'aide-t-il pas financièrement le CCFM? "Des ouvertures ont été faites au fédéral, affirme M. Monnin, mais on nous a dit carrément: 'dites-nous quelle est la politique de la province, ce que vous vous attendez à recevoir de la province, et ensuite venez nous voir, et alors on pourra discuter'. Alors, tant que la province - le ministère des affaires culturelles - n'aura pas indiqué (le budget et les politiques), c'est peine perdu d'aller au fédéral." M. Monnin a ajouté qu'ils espéraient recevoir du fédéral au moins l'équivalent de ce que le Centre Culturel de Saint-Boniface recevait, ce qui veut dire environ $40,000.00.

Mais pourquoi ce silence, ce retard de la part du provincial? Certainement, l'élection récente était événement prioritaire pour les politiciens. M. Monnin croit aussi que le résultat de l'élection à Saint-Boniface est "désastreux" pour le CCFM

suite à la page 10

EDITORIAL

Watergate et la sacralisation du président

L'année 1973-74 sera probablement connue comme "l'année du documentaire" à la télévision américaine, qui a été rudement secouée par l'affaire Watergate. La télévision n'a rien contribué pour faire éclater le scandale. C'est la persévérance et les investigations des journalistes ("Washington Post") qui ont finalement fait éclater le scandale. La télévision en tant que medium – le plus riche, qui a le revenu publicitaire le plus élevé – a été humilié, de par son manque d'investigations et son manque de fournir un véritable service d'information complète à la population américaine. Le temps des documentaires, genre Jacques Cousteau, ou de la vie animale en Afrique est révolu. Suivant l'exemple des journalistes, les trois réseaux de télévision – ABC, CBS, et NBC – se proposent, en 1973-74, des documentaires alimentés du fruit d'investigations poussées, sur des problèmes et questions d'actualité ("le gouvernement", "pourquoi une crise d'énergie", "la protection du consommateur", etc) plutôt que des documentaires à l'eau de rose.

Ainsi, le ABC, réseau reconnu surtout par sa programmation qui vise avant tout de divertir et de détendre, se propose de devenir "une force majeure dans l'investigation journalistique". Le nouveau vice-président en charge des nouvelles à ABC, affirmait récemment qu'il y aurait des changements radicaux dans la production des douze documentaires de l'année prochaine. Alors qu'auparavant la réalisation des documentaires était confiée à une petite équipe de spécialistes, séparés des journalistes, maintenant "450 nouvellistes travailleront sur chaque documentaire". La télévision reléguée au deuxième plan dans le domaine de l'investigation des nouvelles, tentera de s'établir de nouveau comme le plus fort, le plus complet des medium.

......

D'autre part, les enquêtes du comité sénatorial dans l'affaire Watergate n'ont pas encore produit suffisamment d'information pour que l'on puisse répondre avec certitude à la question: Le président Nixon était-il au courant de l'affaire Watergate ou des tentatives d'étouffer ce scandale?

La réponse est "oui" selon John Dean, mais "non" selon John Mitchell. Mais encore on manque de preuve pour appuyer l'un ou l'autre, car ces réponses sont toujours précédées par la formule subjective "A ma connaissance,. . ."

Le témoignage de John Mitchell, anciennement le procureur général et l'homme no 2 en puissance à Washington, nous en dit beaucoup sur le genre de chefs que la société américaine a produits. Mitchell admet qu'il était au courant de l'affaire Watergate, tout en affirmant qu'il ne l'a pas encouragée. Mitchell prétend d'autre part qu'il n'a rien divulgué à Nixon, parce qu'il croyait que Nixon "would lower the boom" – agirait immédiatement pour faire éclater l'affaire – et que ceci aurait des conséquences désastreuses pour Nixon aux prochaines élections. Mitchell a affirmé que la réélection de Richard Nixon était ce qu'il y avait de plus important en ce moment.

Rappelons maintenant les paroles de Nixon lui-même, le 30 avril 1973, au sujet de l'affaire Watergate :

"The lesson is clear. America, in its political campaigns, must not again fall into the trap of letting the end, however great that end is, justify the means".

La fin ne doit pas justifier les moyens, selon Nixon. Mais voilà que Mitchell prétend que la fin (la réélection de Nixon) est ce qu'il y a de plus important, et que rien ne devait y interférer. Mitchell a commis une erreur de jugement qui s'est traduite en erreur judiciaire dont il est encore difficile de mesurer la magnitude des répercussions.

Nixon ignorait-il vraiment l'affaire Watergate et les tentatives d'étouffer ce scandale? Si Nixon est innocent et s'il est vraiment l'homme intègre tel que le prétend Mitchell ("Nixon aurait agi IMMEDIATEMENT pour faire éclater le scandale...") , pourquoi alors n'agit-il pas IMMÉDIATEMENT devant l'enquête sénatoriale, au lieu de laisser durer pendant de longues semaines ce point d'interrogation qui mine la population américaine et qui est une des causes du plongé extraordinaire du dollar américain? Si Nixon est innocent, pourquoi refuse-t-il de céder des documents présidentiels et des enregistrements de conversations téléphoniques qui pourraient prouver son innocence?

Si Nixon est coupable, la réponse à ces questions est évidente : il refuse de coopérer parce qu'il ne veut pas commettre le suicide politique, et parce qu'il ne veut pas s'humilier et humilier son pays.

Mais si Nixon est innocent, que peut-il espérer gagner ou sauver par son refus de coopération? Nixon parlera de séparation des pouvoirs et laissera sous-entendre la sacralisation des droits présidentiels, qu'il ne faut pas défigurée. Mais pourtant toute l'hiérarchie politique est tombée dans le profane des faiblesses humaines, et on ne peut pas faire exception et sacraliser la présidence des Etats-Unis. A cet époque de scandale – des politiciens qui font fi de la justice et de la vérité – et même si Nixon est innocent, il faut reconnaître qu'un homme qui occupe le poste de présidence peut aussi être lâche et coupable, et pas plus qu'un autre citoyen, il a le droit d'être protégé ou excusé par des lois spéciales.

Face au scandale, la population américaine doit exiger que toute l'hiérarchie politique passe au crible, y inclus le président, ne fut-ce que pour rétablir la crédibilité de celui-ci, en cas d'innocence.

Hubert Pantel

UNE ECHAPPÉE DE FOUS OU UN TEMPS DE REPOS?

Chaque fin de semaine, c'est un temps de vacances en miniature. Qu'est-ce qu'on remarque? Qu'est-ce que les mass média nous apprennent?

Chaque fois, un nombre imposant de tragédies. Tragédies sur nos belles routes. Tragédies sur nos lacs ou nos rivières. Tragédies causées par des incendies...

On a travaillé ferme, comme des adultes, toute la semaine; on perd la tête quand sonne l'heure de la détente, du repos. Les vacances de fin de semaine sont pour trop de personnes des échappées de fous. Est-ce raisonnable? Absolument pas.

Qu'est-ce donc qu'on va mettre dans LES VACANCES? Les bonnes vacances sont-elles celles qui permettent de tout oublier, de couper avec la vie? Ou bien sont-elles comme un temps d'arrêt, une "respiration" avant d'aller plus loin?

Bien sûr, les vacances ne doivent pas couper de la vie. Tout au contraire, elles procurent du temps, des loisirs, pour jeter ensemble un regard lucide sur notre vie, vie familiale, vie sociale, vie chrétienne. Pour en évaluer les problèmes, même les conflits. Pour en jaser. Pour trouver des solutions harmonieuses.

En somme, les vacances, on le sait, c'est un temps de repos. Ensemble, on se parle, on s'écoute, on s'aime. Ensemble, on a l'air de perdre du temps. Mais la réalité, c'est qu'on gagne du temps, un temps précieux.

La santé physique, la santé affective, la santé mentale. Toute la vie s'améliore. C'est un renouvellement de toute la personne, celle des parents comme celle des enfants.

Vive les vacances! ce temps libre, où on prend de bonnes "respirations", un bon élan afin d'aller, allègrement, toujours plus haut, toujours plus loin.

LES COUPEURS DE GORGES

le 23 juillet 1973

Le Rédacteur
La Liberté
Saint-Boniface, Man.

Cher Monsieur,

Le sujet de cette lettre est le résultat de la dernière élection provinciale à Saint-Boniface. Je n'ai pas l'intention de fouetter un cheval mort, mais comme ancien résident, je m'intéresse encore à ce qui se passe dans ce centre.

J'apprécie le fait que les gens de Saint-Boniface avaient un choix très difficile à faire le 28 juin, car les deux candidats qui se présentèrent dans la campagne électorale étaient tous deux très compétents.

Mon intention n'est pas de disputer leur choix de candidat mais de passer une remarque sur le "don" unique dont ces gens possèdent pour remercier une personne de services rendus. Leur ancien ministre et membre de parlement, M. Laurent Desjardins, a servi le siège de Saint-Boniface pendant plus de dix ans, a été responsable en partie pour l'Institut Pédagogique, le bill 113, le Centre culturel, entre autres, et comme forme de remerciement, on lui coupe la gorge.

En conclusion, j'aimerais féliciter M. Paul Marion de sa victoire, quoique incertaine à ce moment. Aussi, j'aimerais le prévenir de faire bien attention à sa gorge!

Paul Savard
Dauphin, Man.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Desservant 13,000 foyers au Manitoba français

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérard GAGNON
Directeur
Hubert PANTEL
Rédacteur
Marcel GAUTHIER
Conseiller Publicitaire

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ

– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ

– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823).

Abonnement annuel –		
	Canada :	$7.50
	Etats-Unis :	$8.50
	Etranger :	$9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd.
Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 9477.

COOPÉRANTS CANADIENS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

C'est sous le signe de la nouveauté que se déroulait cette année la Session annuelle conjointe des éducateurs francophones (SACEF) tenue à l'Université Laval de Québec, du 1er au 11 juillet. L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et le Ministère de l'Education du Québec (MEQ) se sont donnés pour but de faire des 65 canadiens en partance pour l'Afrique francophone "des métis culturels". Ces éducateurs-coopérants enseigneront pendant 2 ans dans les écoles d'une quinzaine de pays francophones. Ceux qui comptent actuellement le plus de coopérants du Canada sont le Sénégal, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Tunisie. A la Session de Laval, c'est en mettant principalement l'accent sur la technique de l'animation qu'on entend amener les futurs coopérants à prendre conscience qu'ils sont tous plus ou moins prisonniers de leur culture. "Vous n'avez pas à imposer vos standards aux autres" dit-on au futur coopérant, favorisant même "l'inquiétude salutaire" chez ceux qui seront instinctivement portés à croire supérieur leur héritage culturel.

La Session s'ouvrait dimanche le 1er juillet en présence de M. Jean Tardif, Directeur du Service de la Coopération avec l'Extérieur et de M. Jacques Gérin, Vice-président de l'ACDI. Les travaux encadrés par des animateurs professionnels débutaient lundi. Plus de 70% des activités se déroulaient en ateliers ou en petits groupes, afin de faire de l'atelier la cellule de base. L'objectif visé risque d'être mieux atteint, en fonctionnant par petites unités qui favorisent un meilleur apprentissage. Il est à noter que la nouveauté de ce stage ne permet pas encore d'en connaître l'efficacité une fois les coopérants installés dans les pays d'affectation. C'est pourquoi, à la suite de l'évaluation du stage lui-même, on a prévu d'analyser ses répercussions, lorsque les coopérants auront vécu l'expérience sur le terrain. Alors seulement on pourra faire des comparaisons avec la performance des stages précédents.

On remarque aussi, lors de cette cinquième session de la SACEF, qu'il est fait une large place aux épouses des coopérants ainsi qu'aux adolescents qui accompagnent leurs parents en Afrique. Même si les jeux de simulation et les techniques de psychologie de groupe ont déjà été éprouvés au cours de la session conjointe avec des adultes, c'est la première fois que de telles activités y sont organisées à l'intention des adolescents, âgés de 10 à 17 ans. L'objectif demeure le même (sensibilisation aux différences culturelles, connaissance à travers le concret), cependant que l'approche tient compte de l'âge des participants.

C'est en 1963 qu'avait lieu le premier départ de coopérants francophones vers l'Afrique; ils étaient 15 et aucun stage n'avait été prévu. Depuis, le nombre de coopérants a augmenté régulièrement – ils sont à présent 569 à travailler comme professeurs ou conseillers dans 20 pays d'Afrique – et la technique préparatoire s'est perfectionnée. L'accent passait des renseignements administratifs aux exercices de sensibilisation. En 1969, avait lieu la première des sessions conjointes de l'ACDI et du MEQ. (SACEF).

En 1972-73, l'ACDI réserve à l'Afrique francophone $68.9 millions, soit 21% du montant total de son budget d'aide bilatérale ($333 millions). L'Afrique francophone, qui ne recevait en 1964-65 que $4 millions en subventions, prêts de développement et aide alimentaire se verra allouer en 1973-74 un budget de $80 millions.

D'autre part, la création du programme de coopération avec l'Afrique francophone au Ministère de l'Education du Québec remonte à 1968, avec l'envoi de trois professeurs au Gabon. Le Service de la Coopération du Ministère consacre un budget de $450,000 au secteur de l'éducation en Afrique francophone.

Malgré les différences de priorités et surtout de moyens, les deux organismes font appel aux mêmes ressources humaines du Québec et travaillent en consultation; c'est ainsi que des représentants de l'un et l'autre composent un comité conjoint de sélection des coopérants. Au bout de 10 jours de formation intensive, les futurs coopérants quittaient l'Université Laval le mercredi 11 juillet pour se préparer au départ pour l'Afrique. Monsieur Arthur Tremblay, Sous-ministre des Affaires Intergouvernementales, et Monsieur Pierre Garceau, Directeur des programmes de l'Afrique francophone à l'ACDI, participaient à la séance de clôture de la SACEF qui eut lieu dans la matinée du 11 juillet.

Jean-Pierre Langlois



Centre Hospitalier Taché

Sires Chevaliers Léo Fluet (à la droite) le Navigateur, et Louis Perrin, le Capitaine, de l'Assemblée Taché (4e degré) des Chevaliers de Colomb, présentent un chèque à la directrice du Centre Hospitalier Taché, Soeur Y. Prevost. L'argent fournira une chambre au Centre Hospitalier Taché, à Saint-Boniface.

DÉLÉGATION CANADIENNE AU SYNODE DE 1974

OTTAWA (CCC) Mgr Charles E. MATHIEU, Secrétaire général de la CCC, communique aujourd'hui à Ottawa les noms des quatre évêques délégués par leurs confrères à la prochaine réunion du Synode de Rome prévue pour l'automne 1974.

Ce sont Mgr George Emmett CARTER, évêque de London, Ont., Mgr Jean-Marie FORTIER, archevêque de Sherbrooke, Québec, Mgr Henri LEGARE, o.m.i., archevêque de Grouard-McLennan, Alberta, et Mgr William E. POWER, évêque D'Antigonish, Nouvelle-Ecosse. Les deux délégués substituts sont Mgr Rémi DE ROO, évêque de Victoria, Colombie, et Mgr Paul GRÉGOIRE, archevêque de Montréal.

Ces élections ont été confirmées récemment par le Souverain Pontife, selon le règlement du Synode.

PREMIERE REUNION DU COMITE "AD HOC"

Mgr Mathieu fait savoir en même temps que la première réunion du comité épiscopal du Synode aura lieu à Ottawa le 13 août prochain. En effet, les six évêques susmentionnés – nommés pour piloter en terre canadienne les travaux préparatoires au Synode – établiront un guide pratique pour assurer un fructueux échange sur le thème synodal: "L'évangélisation du monde contemporain".

Les conclusions du comité ad hoc seront ensuite transmises en guise de suggestions – ou de directives – à tous les Membres de la Conférence afin que le travail à l'échelon diocésain puisse commencer dès septembre avec une certaine similitude en vue d'une synthèse au plan national.

Mme R. Therrien 878-2141

LORETTE

Le samedi 11 juillet, Sr Catherine Farmer a été élue Mère Générale de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph, à Saint-Hyacinthe. Soeur C. Farmer est bien connue dans l'Ouest. Elle fut principale de l'Institut Collégial de Lorette pendant une vingtaine d'années. Elle a toujours été intéressée à l'éducation des jeunes. Elle a suivi des cours spéciaux pour éviter la délinquence humaine et spirituelle. Elle avait un don pour maintenir la discipline, se faire aimer et respecter par tous. En plus, elle a été une fidèle collaboratrice à la Fondation française de Parents et Maîtres à Lorette, en 1951, première du genre au Manitoba. La fondatrice, Mme Rosa Therrien, se fiait beaucoup à ses sages directives, pour le succès obtenu. Nous sommes fiers de cette promotion bien méritée. Nous la félécitons; union de prière pour lui aider dans cette tâche exigeante, surtout de nos jours.

Nous sommes heureux de souligner que 60 jeunes anglais, universitaires stationnés à l'université de Winnipeg ("Canada-Echange") se sont rendus, par autobus spécial, le jeudi 19 juillet, au nouveau restaurant à Lorette, pour passer une agréable soirée dans un Centre français. M. E. Desorcy, propriétaire, et son personnel, leur ont servi un repas exquis, à la canadienne: soupe aux pois et tourtière, bien appréciées de tous. La visite à Lorette avait été organisée par Colette Dubois, de Lorette. Après le repas, ils démontraient leur joie en chantant (en français). Ensuite ils posèrent pour une photo devant le tirés par des tracteurs, pour se rendre à un parc situé à trois milles du village. Rendu sur les lieux, une pluie les empêcha de faire le feu d'artifice, tel que prévu. Ils se dirigèrent donc vers la salle paroissiale pour une rencontre avec un groupe de jeunes de la paroisse. Il y eut chants et danses au son de l'orchestre de quelques jeunes de Saint-Boniface. Ils ont manifesté leur enchantement du chaleureux accueil qu'ils ont reçu à Lorette. Mlle C. Dubois les a accompagnés dans d'autres Centres français de la province. Le 20 juillet, ils se rendront à Ste-Anne rencontrer deux autres groupes de "Canada-Echange".

Dimanche le 15 juillet, à l'hôpital St-Vital est décédé M. Octave Landry, âgé de 86 ans. C'est un ancien fermier prospère de Lorette. Nous offrons nos condoléances aux enfants, parents et amis de M. O. Landry.

restaurant. Suivait une visite du village, et les jeunes se sont même embarqués dans des "racks à foins"



À ST-PIERRE

Les propriétaires, M. Jacques Préfontaine et Maurice Hébert, se sont dits confiants que l'ameublement St. Pierre Furniture ouvrira ses portes au début de septembre.

Le Planatarium et le Musée de l'homme et de la nature à Winnipeg emploient environ 150 personnes, dont environ 50 sont des volontaires qui travaillent sur des programmes éducatifs. La diversité d'activités entreprises par le Musée fait que le chiffre d'affaires s'élève à $1,386,107.00 (dépenses annuelles, en date du 31 mars 1973) et assure qu'il y a toujours quelque chose d'intéressant à visiter ou à faire au Musée. Le meilleur indice de progrès et d'épanouissement est le nombre de personnes qui se sont rendues au Musée ou au Planatarium en 1972-73 : soit 395,000 personnes, ou une moyenne de 1,100 personnes par jour au courant de toute l'année.

Mme Alice St-Onge AUBIGNY 882-2380

M. Marc Chartier de Montréal, qui est un ancien annonceur à CKSB, et aussi un ancien paroissien d'Aubignière, chez ses parents M. et Mme Irénée Chartier. Il se rendit à Aubigny visiter ses oncles et tantes. A la même occasion, M. et Mme Hilaire Berthelette (née Gisèle Chartier) de Regina sont venus se joindre à M. et Mme Marc Chartier et visiter leur parenté d'Aubigny.

Félicitations à M. et Mme Adolphe St-Onge de Ste-Agathe, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage. Plusieurs de leurs parents d'Aubigny se rendirent à La Broquerie le 20 juillet, où une fête - surprise avait été préparée en leur honneur, chez leur fille Monique (Mme Roland Gauthier).

Gérald St-Hilaire est parti par autobus à Victoria, Colombie-Britannique, pour y visiter ses cousines, Patricia et Pauline Robert.

Léa Ritchot a reçu une jeune étudiante de Winnipeg: Penny-Ann Zobolopny, qui faisait partie d'un échange d'étudiants, connu sous le nom de "Rural and Urban Exchange". Cette jeune fille qui n'avait jamais vécu sur une ferme, a passé une semaine chez M. Jean-Marie Ritchot, et a joui grandement de cette expérience.

Dimanche le 22 juillet eut lieu un shower dans la salle Normandin d'Aubigny, en l'honneur de Mlle Annette St-Onge, dont le mariage sera célébré le 25 août.

Création de la section des coopératives

OTTAWA, 20 juillet 1973 - Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé aujourd'hui la création de la Section des coopératives et groupements de commercialisation de producteurs.

"Nos efforts visent à appuyer les coopératives agricoles", a-t-il affirmé.

"J'ai toujours soutenu fortement le mouvement coopératif dont je connais les défis, les problèmes et les possibilités.

"Des échanges avec les producteurs ont raffermi ma conviction que, par le biais de leurs propres organisations, les agriculteurs peuvent augmenter de beaucoup leurs bénéfices", a ajouté M. Whelan.

L'objectif de la nouvelle Section de la Direction de l'économie consiste à aider les directeurs et agents de coopératives à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés à l'échelle fédérale, nationale et internationale.

Une tâche importante incombe à la Section, celle d'effectuer des recherches sur les coopératives.

La Section analysera également la portée des projets de modifications de politiques sur le mouvement coopératif et pourra de ce fait conseiller le ministère quant aux dites politiques.

Les membres de la Section travailleront, de concert avec les représentants de coopératives, à élaborer des propositions pour de nouveaux programmes fédéraux d'aide directe aux coopératives. Ils communiqueront régulièrement avec leurs collègues provinciaux.

La Section mettra des services analogues à la disposition des offices de commercialisation des producteurs et fournira une aide consultative et économique au Conseil national de commercialisation des produits agricoles, et par l'intermédiaire de ce dernier à ses différents offices. Les lois permettent aux agriculteurs de mettre sur pied des agences de commercialisation à l'échelle nationale, à l'exemple de l'agence de commercialisation des oeufs créée récemment.

M. Donald Kidd, économiste spécialiste de la commercialisation au ministère de l'Agriculture depuis 1955 sera à la tête de la nouvelle Section. Il possède une vaste expérience des problèmes relatifs à la commercialisation des produits.

M. Kidd a fait des études sur les coopératives et les offices de commercialisation des producteurs.

"J'ai observé ce que faisaient les gouvernements de quelques autres pays pour les coopératives; nous devrons déployer beaucoup d'efforts au Canada pour approcher de leurs réalisations", a déclaré M. Whelan.

"La création de cette Section constitue cependant un pas dans la bonne direction", a-t-il conclu.



Mme Thomas J. HOGUE

Mme Hogue fête ses 95 ans

Mme Thomas J. Hogue, de Winnipeg, célébrait son 95e anniversaire de naissance le 23 juin dernier. Née Emma Girardin à Webster au Massachusetts, elle est venue à Winnipeg à l'âge de deux ans avec ses parents, M. et Mme Napoléon Girardin. Mariée en 1907 à M. Hogue, fermier de la région de La Salle, ils demeurèrent sur la ferme jusqu'en 1946, alors que le couple déménageait à Vancouver pour une période de deux ans. M. Hogue est décédé en 1955.

Outre les messages de félicitations reçus de la part de politiciens fédéral et provincial, on présenta également à Mme Hogue, le jour de son anniversaire, le gâteau que l'on voit dans la photo. Ce gâteau, une reproduction de l'ancienne demeure du couple à La Salle, fut préparé par Sr Yvette Charette et décoré par Sr Zélia Auger, Soeurs Oblates.

Mme Hogue et son mari ont élevé 8 enfants, dont un est décédé.

Mme Hogue, qui jouit encore d'une bonne santé et n'a simplement besoin que d'une canne pour marcher, compte aujourd'hui 38 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Les enfants sont: Joseph (St-Boniface); Thomas (décédé); Raymond (St-Vital); Aimé (Lac-du-Bonnet); Johnny (St. Charles, Ontario); Albert (Winnipeg); Mme Maurice Pariseau (St-Boniface); Mme William Dawyduk (North Kildonan).

Mme Armand Désilets POWERVIEW 367-2385

La célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Raoul Vincent commença le 14 juillet par une messe, à leurs intentions, célébrée en l'église de St-Georges, à 7h00 du soir, par M. l'abbé Allen Soucy, curé de Lac-du-Bonnet. Leur fille Soeur Maldina, lut l'épitre, et une autre fille, Marie-Rose, lut la prière universelle. Le calice et le ciboire furent portés à l'autel par leur fille aînée, Georgina, et son mari, Albert Pelland.

Il y eut ensuite réception à la salle Château, joliment décorée pour l'occasion. L'aîné des petits-fils, Henri Pelland, était maître de cérémonies et la musique fut exécutée par Bert Calder. La première valse fut pour les jubilaires, et la seconde, spécialement pour la mere de M. Vincent, accompagnée par Henri Pelland. Mme Victorine Vincent est âgée de 98 ans, et voit la 5e génération avec 9 arrière-arrière-petits-enfants.

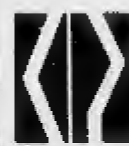
Soeur Maldina présenta à ses parents le document de la bénédiction papale et une bourse offerte par les parents et amis. Le maître de cérémonies fit la lecture de télégrammes reçus de leurs enfants, Roméo, Roger et Annette, et de leur gendre Léon Laroche, qui n'avaient pas pu se rendre pour l'occasion. D'autres télégrammes ont été reçus du premier ministre Trudeau, du gouverneur-général Mitchener, du lieutenant-gouverneur du Manitoba John McKeag, du premier ministre de la province Ed Schreyer, ainsi que de Izzy Asper et Steve Juba.

Avant le délicieux goûter les jubilaires chantèrent les chansons qu'ils s'étaient chantées l'un à l'autre le jour de leurs noces. Puis Henri Pelland, de sa belle voix, nous chanta "La Paloma", la chanson favorite de sa grand-mère. Les enfants venus d'autres provinces sont: M. et Mme John Serafin (Sylvia) de Vancouver; Mme Léon Laroche (Marie-Rose) d'Ottawa; M. et Mme Alphonse Hébert (Irène) et M. et Mme John Beatty (Liliane) du Nouveau-Brunswick.

A la grotte de Notre-Dame-du-Laus, samedi le 14 juillet, à 7h00 du soir, le Père Albert Girard du Fort Alexandre bénissait le mariage de Daniel, fils de M. et Mme Roland Gélinas, et de Yvette, fille de M. et Mme Jean Pereux. M. Gélinas accompagnait son fils, et Paul Pereux sa soeur. La dame d'honneur, Raymonde David, était accompagnée de Paul Pelland. Les demoiselles d'honneur étaient Gisèle Duval et Mary-Ann, amies de la mariée. Les garçons d'honneur, Ted Tichor et Robert Neilsen. Louise, la petite soeur de la mariée, portait les anneaux. Edouard Thibodeau et Daryl Hines, cousins de la mariée, servaient au choeur. Wesley Jansson rendit un chant approprié pendant la communion. Yvette portait la robe de noces de sa mère.

La réception eut lieu à la salle Légion où la musique fut fournie par Sid Barry de Stonewall, ancien policier de Powerview. Les nouveaux époux sont partis en voyage en Colombie-Britannique. A leur retour, ils demeureront à Pine Falls.

Mme Armand Désilets a eu le plaisir de la visite de cousins de Miniapolis: M. et Mme Aimé PoulIot et M. et Mme John Beikler, qui ont aussi visité plusieurs autres parents de St-Georges.



NOMINATION

M. Gérald Bonin du 22, chemin Brébeuf, Parc Windsor, a été nommé gérant de Apex Purchasing Service en remplacement de M. Maxwell.

M. Bonin est le fils de Mme James Bonin du 208, av. Notre-Dame, à Saint-Boniface.

propos de saison..

● **Pendant la saison estivale**

N'oubliez pas les mesures de prudence

L'été est la saison par excellence où la famille se détend et où la vie facile incite à oublier les mesures de prudence.

Fréquemment, les dangers de la saison chaude se dissimulent derrière les jeux et les divertissements et peuvent conduire à la négligence et aux accidents.

Le Conseil canadien de la santé familiale, un organisme bénévole commandité par l'industrie pharmaceutique pour encourager la sécurité au foyer et préserver la santé familiale, soulève quelques-uns des masques trompeurs qui dissimulent de graves dangers:

— La piscine privée, le plaisir de la famille et des amis: Etablissez des règles de sécurité pour la piscine et veillez à les faire observer par tous les membres de la famille. Que personne ne soit autorisé à nager seul. Les enfants ne devront jouer dans la piscine qu'en présence d'adultes. La piscine doit être convenablement enclose et la porte de clôture fermée au cadenas pour freiner l'enthousiasme des jeunes imprudents.

— Les aerosols qui soulagent contre les piqûres d'insectes: Suivez toujours attentivement les instructions. N'employez pas d'aérosols là où les émanations risquent d'être respirées. Couvrez les aliments avant de vaporiser, à l'intérieur, comme à l'extérieur. En cas de contact de l'insecticide avec la peau, lavez-vous immédiatement.

— Le pique-nique à la plage ou dans les bois: Pour éviter les empoisonnements alimentaires, prenez autant de soin dans la préparation que dans la conservation et le transport des aliments. Les aliments à haute teneur en protéines se détériorent plus rapidement que les autres et doivent être exclus des piques-niques à moins qu'il soit possible de les conserver chauds à 140 degrés ou plus. Les aliments froids doivent pouvoir être conservés à 45 degrés ou moins.

— Le barbecue au charbon de bois sur lequel règne le maître de la maison: Le même barbecue utilisé à l'intérieur, dans une pièce mal aérée pendant une période de mauvais temps, peut exposer la famille à l'asphyxie.

— Les médicaments pris en voyage pour soulager la douleur ou prévenir la maladie: Emportez tous les médicaments dans leur emballage d'origine. Conservez les médicaments d'une part, les articles de toilette et les cosmétiques d'autre part. Ne donnez pas les médicaments prescrits pour un membre de la famille à une autre personne.

— Les fenêtres ouvertes pour profiter de l'air frais et du soleil: Ces mêmes fenêtres attirent invinciblement les petits enfants. Evitez les chutes dangereuses en installant des grilles ou des barres aux fenêtres de l'étage supérieur. Ne laisséez pas les jeunes enfants sans surveillance dans une pièce aux fenêtres ouvertes.

— Le soleil, qui réchauffe et qui bronze: L'exposition prolongée au soleil peut engendrer de graves brûlures ou des coups de soleil. Une activité débordante en plein soleil, et l'absence de précautions peuvent conduire à l'insolation.

Allumettes imperméables

Monsieur est amateur de pêche. Il adore se glisser en chaloupe sur un lac, se dénicher un petit point tranquille, paisible et poissonneux pour y tendre la ligne pendant une heure. Deux heures. Ou même quatre. Soudain, il a envie de griller une cigarette. Il cherche des allumettes. Et, il s'aperçoit qu'elles se sont toutes mouillées tout à l'heure quand il est parti et que pour donner un élan à son embarcation il est allé un peu plus creux qu'il le voulait. Il ne fumera pas cette fois. Mais la prochaine, oui. Si vous lui avez préparé une provision d'allumettes imperméables. Pour ce, vous prenez des allumettes en bois. Vous les plongez dans un vernis à ongle incolore. Elles sèchent en deux secondes. Quand il en allumera une, sa flamme sera plus haute!



Votre beauté au soleil

L'été, c'est le temps plus que jamais de se servir du citron, ce fruit de santé et de beauté par excellence.

Durant les chaleurs vous faites de la limonade, sucrez-la au miel. elle sera moins aigre et vous redonnera de l'énergie. Pour une meilleure circulation et pour purifier votre sang, qui a tendance de s'épaissir durant les grosses chaleurs, le matin, dès votre réveil, prenez le jus d'un demi-citron dans un verre d'eau assez chaude. Vous verrez, que, tout au cours de la journée vous aurez beaucoup plus d'entrain.

Vous avez des taches de rousseur, et des taches brunâtres? Pour les atténuer, mélangez le jus d'un demi-citron à une cuillérée à thé de glycerine. Appliquez sur les tasses avec un petit pinceau ou une ouate. Laissez sécher cinq minutes, loin du soleil. Rincez ensuite à l'eau froide. Répetez chaque jour. Comme le citron peut assécher votre peau, la glycerine y redonnera de la souplesse. Appliquez ensuite une crème nourrissante.

Attention! Attention! Ne vous exposez jamais au soleil avec une crème, lotion ou autres produits contenant du parfum. Soyez certaine d'utiliser un produit absolument pur, sans éléments chimiques, sinon vous développerez des taches brunes inesthétiques.

Enfin, pour redonner de la brillance à vos cheveux, après le shamppoing et un bon rinçage, appliquez un jus de citron. Laissez sécher cinq minutes au soleil et rincez de nouveau à l'eau claire à peine tiède. Ne restez pas longtemps au soleil sans protéger vos cheveux d'un chapeau ou d'un mouchoir. Spécialement si vous colorez vos cheveux. Ils deviendront secs et cassants.

● **A la figure**

La cigarette provoque des rides

Un médecin de la Californie rapporte que le fait de fumer fait vieillir la peau.

Un éditorial du Canadian Medical Association Journal déclare que le Dr Harry W. Daniell a les preuves évidentes que fumer "vieillit la peau du visage d'environ 20 ans."

Il a établi un dossier de rides basé sur six catégories depuis les plus légères aux plus profondes; ensuite il a choisi un échantillonnage de 1,100 individus entre 30 et 70 ans.

Dans chaque groupe d'âge (par dizaines d'années) il a vérifié que les gros fumeurs étaient plus susceptibles d'avoir des rides; le groupe aux rides les plus profondes était composé entièrement de fumeurs.



● **La recette**

Un dessert léger et rafraîchissant

Alors que la belle saison est définitivement arrivée, la cuisinière peut songer à préparer d'exquis petits desserts rafraîchissants pour les membres de sa famille.

Vous voulez une suggestion? Eh bien voilà: pourquoi ne pas servir des pêches fraîches au rhum servies à l'ancienne. A cause de la crème glacée qui entre dans la préparation de cette délicieuse recette, il est assuré que les membres de votre famille trouveront ce dessert léger et rafraîchissant.

Dessert Estival

3 pêches fraîches
1-2 tasse de sirop de mais
1-3 tasse de jus d'orange
1 c. à thé d'essence de rhum
crème glacée à la vanille

Faire bouillir les pêches 3 à 4 minutes avant de les peler. Couper chacune en deux, retirer le noyau.

Mélanger le sirop de mais et le jus d'orange dans un poêlon; porter à ébullition en remuant sans arrêt. Laisser bouillir 1 minute. Retirer du feu, ajouter l'essence de rhum; laisser refroidir.

Placer une cuillerée de crème glacée dans la cavité de chaque demi-pêche. Verser le sirop refroidi sur le tout et servir. 3-4 tasse de sauce, quantité suffisante pour garnir 6 portions.

ailleurs au Canada

AU QUEBEC

ÉCOLE ET RELIGION

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC)

L'on dit en certains milieux que l'école confessionnelle n'est pas importante dans notre beau système scolaire tout neuf et si progressif! L'on pourrait peut-être fournir, surtout à ceux qui détiendront le pouvoir dans nos écoles ainsi qu'à un grand nombre d'indifférents et de sceptiques, quelques considérations opportunes sur le sujet.

Certes il n'y a pas que le problème de l'école confessionnelle dans notre régime scolaire assez ébranlé depuis quelques années, mais il y a tout de même des inquiétudes du côté de l'enseignement confessionnel.

La religion, cela n'aide peut-être pas à gagner sa vie mais il y a des périodes dans la vie où la religion peut nous garder en vie! Certains désespérés que le monde a trompés ou dégoûtés doivent à un enseignement religieux valable, reçu dans leur jeunesse, d'avoir échappé au suicide et aux paradis artificiels. La famille et l'école et aussi l'Eglise quand on ne la déserte pas sont les lieux où on peut apprendre à vivre, mais à l'école il ne faudrait pas noyer une heure d'enseignement religieux par le dynamitage des convictions chrétiennes, pendant les cours de sexologie, de biologie, de sociologie ou autres.

L'éducation est plus importante que l'instruction, car l'éducation et l'éducation chrétienne et en général religieuse apprend à vivre. Les supertitions qui pullulent, le fanatisme sont le fruit d'une religion mal enseignée ou pas enseignée du tout.

Enlevez aux enfants la foi en un Dieu éternel qui est un père et vous leur enlèverez la consolation aux heures d'aridité, à l'heure de l'épreuve.

Sans morale, comment bâtir une société ordonnée, certes pas sur les seules assises de la loi et de la force policière. Si les enfants qui, demain, seront des hommes, des femmes n'anticipent rien de l'au-delà, ils ne vivront que pour la Terre, pour posséder le plus de biens matériels possibles, pour ruser, écraser le faible et user même de violence pour arriver à leurs fins pragmatiques.

Enlever Dieu des écoles ou lui faire une place insignifiante et étriquée, c'est faire des élèves des orgueilleux et de beaux-parleurs, des citoyens incomplets.

S'il y a des professeurs de religion qui n'ont pas la foi et qui ne pratiquent pas, ce sont des imposteurs. La religion n'est pas qu'une série de vérités à enseigner, c'est une vie à mettre en pratique.

Un cours de sexologie, de contraception, n'enseignera jamais l'amour que les conjoints doivent se porter mutuellement, la fidélité dans les beaux comme dans les mauvais jours. La générosité, le dévouement, la charité pour les autres, c'est au moins aussi important que les mathématiques modernes, la physique, la chimie.

Dans certains milieux on parle de laisser l'enfant libre d'accéder ou non aux cours de religion au nom de la liberté. Mais consulte-t-on l'enfant pour le faire soigner quand il est malade, pour le préserver de chutes physiques, de blessures corporelles?

Simples réflexions jetées en vrac, réflexions émanant du laicat franciscain et que nous croyons utiles d'appuyer en ce moment.

EN ALBERTA

"LE DISTRICT BILINGUE DOIT PROTÉGER LA MINORITÉ"

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

Contrairement à la minorité anglophone du Québec, qui elle a une main mise dans l'économie québécoise, la minorité francophone de l'Ouest se fait étrangler à tous les niveaux et plus particulièrement dans le secteur de la vie économique. C'est ce que déclarait M. Donald Cyr, président de la régionale de Bonnyville lors de la session du Conseil consultatif des districts bilingues.

Le district bilingue qui protège la communauté minoritaire anglaise n'a pas la même ampleur appliquée ici dans l'Ouest, ajoutait-il.

Les quelques membres de la Régionale de Bonnyville présents à cette session tenue le 28 juin dernier, étaient d'avis qu'on ne pourrait transposer les problèmes ou avantages posés par un district bilingue au Québec, dans l'Ouest francophone.

M. Lamothe membre du Conseil consultatif soulignait que plusieurs de ses collègues étaient aussi de cet avis. Cette commission d'étude sur les districts biconstatations et ses recommandations au cours du mois mandations au cours du mois de décembre prochain. Un premier conseil consultatif avait été mandaté en 1970 à la conduite d'une enquête dont les chiffres de base étaient ceux du recensement de 1961. En vertu de nombreuses protestations et réticences et des nouvelles données du recensement de 1971 qui allaient sans doute illuminer la question, un deuxième conseil fut institué en juin 1972. Il aura donc fallu d'autres 16 mois avant que les ministres fédéraux puissent enfin émettre une proclamation découpant le territoire en districts bilingues ou non.

Bonnyville voulait s'assurer qu'elle faisait entendre son point de vue avant, que toute décision finale soit prise. M. Jacques Moquin, surintendant des écoles du district insistait que la création d'un district bilingue même teinté d'énormes pressions politiques et sociales serait "un appui moral pour la communauté francophone" et que son établissement était "un atout capital". La loi sur les langues officielles stipule que "pour qu'un territoire, quelle que soit son étendue, puisse constituer un district bilingue fédéral ou faire partie d'un tel district, il faut que les deux langues officielles soient les langues maternelles parlées par les résidants de la subdivision, et qu'au moins 10% de l'ensemble des résidants parlent une langue maternelle qui soit la langue officielle de la minorité linguistique au sein de la subdivision". Jean Claude Lajoie animateur local, souhaitait toutefois que l'établissement d'un district bilingue soit basé non pas sur des données statistiques de recensement (i.e. 10%) mais bien plutôt sur des moyens nécessaires à la sauvegarde d'une minorité. En effet un bref coup d'oeil aux données statistiques du recensement de 1971 révèle que le pourcentage de la population dont la langue maternelle est le français, aussi bien dans les centres de Bonnyville que de St-Paul, que de la région entière du district bilingue proposé, baisse substantiellement. En 1961, 25.5% de la population du district proposé était de langue maternelle française alors qu'en 1971 on ne retrouve que 19.9%. Au sein du village même de Bonnyville le pourcentage est passé de 49.3% à 40.8%. L'établissement d'un district bilingue serait un point d'appui et faciliterait une identité communautaire, précisait M. Cyr, qui réduirait le mouvement des populations vers les grands centres où elle est grandement plus difficile. La régionale de Bonnyville soutenait qu'elle revendiquait fortement un district bilingue plutôt que de se limiter en à appeler à des services fédéraux bilingues afin de précisément, favoriser une certaine identité culturelle communautaire.

EN ONTARIO

Le comité de langue française critique le Conseil d'Elliot Lake

(extrait du journal LE VOYAGEUR de Sudbury)

La décision récente du conseil d'éducation de la Rive Nord de mener une enquête auprès des parents et des étudiants francophones, dans le but de reloger la section française de l'Ecole Secondaire Elliot Lake dans une école élémentaire a été beaucoup critiquée par le comité aviseur de la langue française du conseil scolaire. Le groupe d'étude, formé de professeurs, a rejeté toutes les recommandations faites par la commission ministérielle pour en venir à la conclusion qu'une école secondaire française séparée, qui serait située dans une école publique d'Elliot Lake, serait la seule solution au présent conflit.

A une récente réunion, le conseil scolaire de la Rive Nord rejetait également les recommandations de la commission ministérielle qui suggéraient des salles de classe pour les étudiants francophones et une plus grande autonomie au directeur adjoint francophone. La présidente du comité aviseur Mme Lucille Laderoute a déclaré que le conseil n'a jamais porté attention aux recommandations de son comité à l'effet qu'une section française soit créée à l'école Secondaire Elliot Lake avec un directeur francophone. Elle a ajouté que le conseil avait également négligé le fait que les francophones avaient voulu modifier leurs demandes pour se conformer aux recommandations de la commission ministérielle. Mme Laderoute a également déclaré que l'enquête proposée par le conseil était inutile puisque son comité avait déjà effectué une telle enquête.

La présidente du comité aviseur de langue française a poursuivi en disant que la demande de relogement des étudiants francophones dans une école primaire n'avait jamais été envisagée jusqu'ici, ni par les parents, ni par le comité. Il serait inutile pour les étudiants de quitter l'Ecole Secondaire Elliot Lake pour une école qui n'offre pas les services nécessaires à l'éducation de niveau secondaire. Mme Laderoute a aussi critiqué la composition du groupe d'étude qui ne comprend que deux professeurs francophones qui, selon le rapport, n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer.

Quelque 200 étudiants francophones sont inscrits présentement à l'Ecole Secondaire Elliot Lake qui est désignée comme une école bilingue. Le déplacement de ces derniers affecterait le statut de l'école: une baisse des inscriptions, selon les représentants du ministère de l'éducation, aurait pour résultat la réduction du personnel enseignant. Si les francophones et les anglophones, se séparent à l'école secondaire, les subsides accordés à chaque étudiant seront réduits en conséquence.

PÈLERINAGE À STE-ANNE

le jeudi 26 juillet 1973

Ste-Anne, Manitoba

7h30 p.m. - confessions et prières

8h30 p.m. - messe et onction des malades aux personnes âgées et aux malades.

REVUE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX

Semaine du lundi a jeudi, 19 juillet

Les arrivages de veaux et gros bovins d'abattage se sont élevés à environ 17,557 têtes, soit près de 400 de moins que la semaine dernière. La demande qui a varié de forte à bonne a activé les ventes qui se sont faites à prix élevés dans le cas de tous les gros bovins, tandis que la demande fléchissait en fermeture pour les veaux d'abattage avec ralentissement des ventes dans l'Est.

Les prix des bouvillons Al, 2 ont été soutenus ou ont monté de $1,00 dans l'Ouest, tandis qu'il y avait hausse générale de $1,00 dans l'Est. Les prix des génisses Al, 2 ont fluctué entre soutenus et 75¢ de plus dans l'Ouest, mais ont fait une avance de $1.00 dans l'Est. Les prix des vaches Dl, 2 ont été soutenus ou ont enregistré un gain de $1,00 dans l'Ouest, pendant qu'ils augmentaient de $1,50 dans l'Est. Les prix des veaux de lait sont restés soutenus dans l'Ouest, mais ont fait un recul de $3,00 dans l'Est.

Les arrivages de veaux et gros bovins d'engrais ont diminué de 500 têtes, l'offre s'élevant à seulement 10,689 animaux. Les prix ont varié pour les bouvillons de 750 lb, deux marchés de l'Ouest étant en hausse de $1,00-2,00, tandis que les autres étaient soutenus. Toutes les autres classes de bovins d'engrais ont été soutenues à l'exception des génisses de plus de 550 lb qui, sur le marché de Saskatoon, ont enregistré une augmentation parallèle de $1.00 avec les bouvillons.

Les arrivages de moutons et agneaux ont augmenté de 769 têtes pour atteindre 2,559 cette semaine. La demande a baissé sur les marchés de Winnipeg et Toronto où les activités ont été ternes. Les prix des bons agneaux ont été stables sur les trois marchés les plus à l'Ouest, tandis que Winnipeg et Toronto perdaient respectivement $2.00-6.00 et $5,00-9,00 en fermeture.

Les porcs d'indice 100 ont enregistré des avances dans tous les centres de l'Ouest ($2,15-6,55) et il y a eu hausse semblable dans l'Est ($4,95-5,60).

LES PRIX DE GROS BOVINS D'ABATTAGE

BOUVILLONS D'ABATTAGE A1, 2 VIVANTS: Les prix ont été inchangés et ont marqué des progrès allant jusqu'à $1,00. Toronto cote $1,00 de plus à $48,50-49,00. Winnipeg stable à $45,50-46,50. Calgary cote $1,00 de plus à $45,00-47,00. Edmonton cote 50c de plus à $45,00-46,00. Saskatoon cote $1,00 de plus à $44,25-46,50.

TAURES DE CHOIX A1, 2 VIVANTES: Les prix ont été inchangés et ont marqué des progrès allant jusqu'à $1,00. Toronto cote $1,00 de plus à $45,00-46,00. Winnipeg stable à $41,50-43,00. Calgary cote 75c de plus à $42,50-44,00. Edmonton cote 50c de plus à $42,00-43,00. Saskatoon cote 50c de plus à $41,00-42,00.

VACHES D1, 2 VIVANTES: Les prix ont été inchangés et ont marqué des progrès allant jusqu'à $1,50. Toronto cote $1,50 de plus à $36,00-37,00. Winnipeg stable à $35,00-36,00. Calgary cote $1,00 de plus à $33,00-35,00. Edmonton cote $1,00 de plus à $33,50-34,50. Saskatoon cote $1,00 de plus à $34,50-36,25.

LES PRIX DE VEAUX D'ABATAGE

VEAUX DE LAIT BONS ET DE CHOIX VIVANTS: En général les prix étaient inchangés. Toronto cote $3,00 de moins à $51,00-62,00. Montréal cote $5,00 de moins à $64,00-68,00. Winnipeg stable à $60,00-75,00. Edmonton stable à $55,00-63,00. Saskatoon stable à $57,00-59,50.

LES PRIX DE BOVINS D'ENGRAISSEMENT

BOUVILLONS 750 lb ET PLUS: Les prix ont été inchangés et ont marqué des hausses allant jusqu'à $2,00. Toronto stable à $44,00-48,00. Winnipeg stable à $42,00-49,00. Calgary stable à $44,00-48.40. Edmonton cote $1,00 de plus à $44,00-49,00. Saskatoon cote de $1,00-2,00 de plus à $41,50-47,75.

VEAUX CHATRES 401-575 lb: Dans tous les centres, les prix étaient stables; Toronto stable à $52,00-58,00. Winnipeg stable à $53,00-55,00. Calgary stable à $49,00-46,00. Edmonton stable à $50,00-60,00. Saskatoon stable à $45,00-52,75.

TAURES 550 lb ET PLUS: Les prix ont été entièrement soutenus et en hausse de $1,00. Toronto stable à $42,00-47,00. Winnipeg stable avec tendance à l'affermissement à $39,00-46,00. Calgary stable à $39,00-45,00. Edmonton stable à $39,00-45,00. Saskatoon cote $1,00 de plus à $38,00-44,74.

GENISSES 401-550 lb: En général, les prix ont été stables. Toronto stable à $48,00-52,00. Winnipeg stable avec tendance à l'affermissement à $47.00-50,00. Calgary stable à $46,00-52,00. Edmonton stable à $45,00-50,00. Saskatoon stable à $38,50-45,50.

MARCHE DE L'AGNEAU VIVANT

A la plupart des centres les prix ont été stables avec Toronto et Winnipeg qui ont accusé des pertes de $2,00-9,00. Toronto cote de $5,00-9,00 de moins à $42,00-45,00. Winnipeg cote de $2,00-6,00 de moins à $34,00-34,50. Calgary stable à $36,00. Edmonton stable à $35,00-38,00. Saskatoon stable à $31,00-32,50.

MARCHE DU PORC

INDICE 100 (abattus) Les prix ont marqué des hausses allant de $2.15-6,55. Toronto cote $5.60 de plus à $60,40-65,50. Calgary cote de $2,15-5,45 de plus à $55,05-57,35. Edmonton cote de $3,35 à $6,55 de plus à $56,10-58,10. Saskatoon cote $5,00 de plus à $54,50-56,85. Winnipeg cote $3,80 de plus à $53,75-59,50.

TRUIES (abattues) Les prix ont marqué des hausses allant de 50c à $5,10. Toronto cote de $3,70-5,10 de plus à $44,30-48,50. Winnipeg cote de 50c-$2,75 de plus à $40,75-41,50. Edmonton cote de $1,50-1,75 de plus à $37,80-38,90.

REVUE DU MARCHE DE GROS: (Semaine terminée le 12 juillet 1973)

La semaine dernière, les prix de gros des carcasses de bouvillons A1 ont été irréguliers, se soutenant à peine ou perdant jusqu'à 32c dans l'Ouest à $76,84-78,00 et fluctuant de 40 ¢ en baisse à 75c en hausse dans l'Est à $78,44-80,80.

Les prix des carcasses de génisses A1 ont été irréguliers, se soutenant à peine ou baissant jusqu'à 31c dans l'Ouest $73,25-75,16; dans l'Est, ils ont été à peine soutenus ou $1,25 en hausse à $77,25-79,15.

Le marché des carcasses de veaux de lait a été irrégulier; les prix ont varié de 73c en baisse à $2,21 en hausse dans l'Ouest à $107,63-119,00 et ils se sont maintenus ou ont été jusqu'à 39c en hausse dans l'Est à $109,00-125,72.

Les prix des carcasses d'agneaux se sont maintenus ou ont fléchi; ils ont été stables ou en diminu... de $1,00 à $84,05-100,00 dans l'Ouest et soutenus ou en baisse de $3.17 à $96,75-107,00 dans l'Est.

Le marché des flancs de porc s'est généralement raffermi; les prix ont monté de $3,00 pour atteindre $73,50 dans l'Ouest et de $4,50 à $71,00 dans l'Est, à l'exception du Manitoba où ils sont en baisse de 25c à $68,25.

Le marché des jambons de porc s'est raffermi; les prix ont progressé de $2,38-3,00 à $71,66-74,00 dans l'Ouest et de $8,75-10,00 à $79,00-79,75 dans l'Est.

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

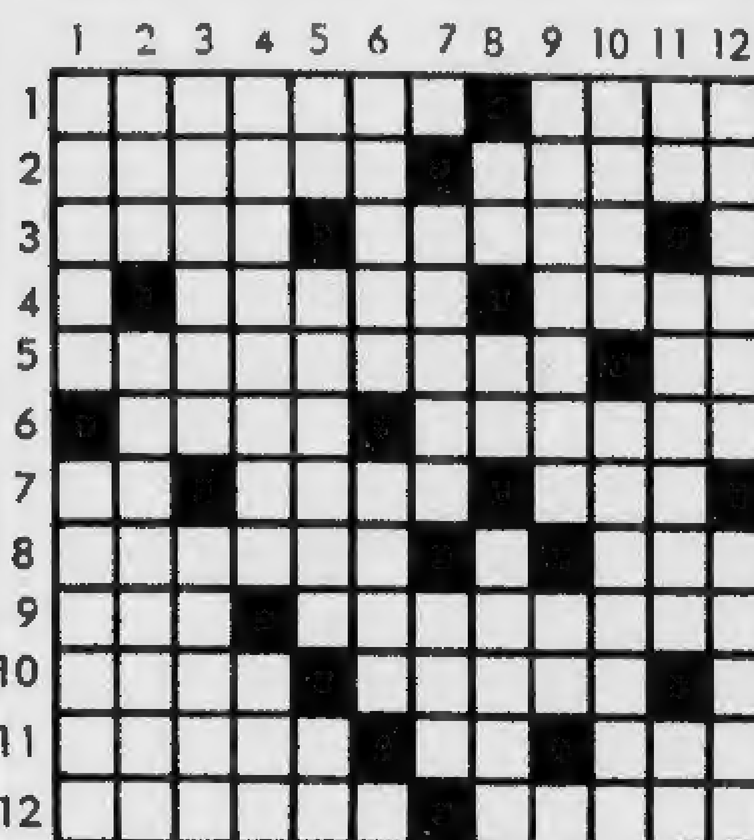
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 — Pays d'Europe. - Paradis terrestre.
2 — Pratiquer une opération. - Espèce de singe d'Amérique du Sud.
3 — Du verbe rêver. - Millepattes se nourrissant de végétaux.
4 — Petit de l'oie. - Ch.-L. de Canton du Calvados.
5 — Activité, vivacité. - Fleuve d'Italie.
6 — Maréchal et homme politique Irakien (1921-1966). - Prière, oraison.
7 — Anc. note de musique. - De très petite taille. - Règle obligatoire.
8 — Venir au monde. - Baie des Côtes d'Honshu.
9 — Riv. d'Alsace. - Priver de liberté.
10 — Adj. poss. - Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.
11 — Espèce de boîte pour conserver un objet, pl. - D'un verbe gai. - Mélodie.
12 — Plante annuelle gamopétale. - Application d'esprit pour apprendre.

VERTICAL

1 — Opéra de Bellini. - Chacune des parties semblables qui composent un nombre, pl.
2 — Trou dans un mur pour recevoir une poutre. - Rapport entre le nombre des naissances et celui des habitants d'une région pendant un temps donné.
3 — Voir de nouveau. - Obstruction de l'intestin.
4 — Véritablement. - Du verbe nier.
5 — Voyelles jumelles. - En Afrique noire, expédition de chasse. - Sa Majesté.
6 — Recoupe du blé. - Ville d'Allemagne Orientale.
7 — Mariage, liaison. - Art de lancer.
8 — Aluminium. - Conj. - Suite, succession.
9 — Sans commencement ni fin. - Ile de l'Atlantique.
10 — Il fut nommé ambassadeur du Canada en France en 1954. Oiseau passereau.
11 — Art. espagnol. - A bout de forces. - Idem.
12 — Centaure de la mythologie grecque. - Riv. de France.

suite de la page 3

et occasionne un autre retard: "il n'y a pas de doute, disait M. Monnin, que le résultat de Saint-Boniface nous est désastreux; simplement au point de vue du retard que ça occasionne... s'il n'y avait pas eu ce retard, peut-être on aurait une réponse déjà. Mais le ministre (Desjardins) est occupé à autres choses qui le préoccupent plus que le Centre Culturel."

Sur le sujet de la défaite du ministre des affaires culturelles, M. Monnin a commenté que, advenant un changement de ministre, une autre personne (possiblement un ministre anglophone) pourrait avoir une conception tout à fait autre (d'un Centre culturel), et "ça pourrait demander toute une nouvelle orientation."

Le retard accusé existerait encore, selon M. Monnin, parce qu'il "doit être assez difficile à faire établir, par le gouvernement provincial, une politique qui donne des argents à la minorité française sans en même temps en donner aux autres... Mais la province est propriétaire (du CCFM), et elle devra faire quelque chose".

Le silence du gouvernement est suppléé par les bruits de construction qui se poursuivent à l'angle des rues Provencher et DesMeurons, et (sans retard par une grève des plombiers) la construction de l'édifice à deux planchers devrait être terminée au 31 décembre 1973.

Le CCFM comprend trois grandes salles. Il y aura d'abord la salle de théâtre (salle de présentation no 1) qui pourra accommoder 400 personnes (300 sièges fixes); cette salle n'aura cependant pas de scène en permanence, la scène devant être construite chaque fois, selon les besoins.

Une deuxième salle de présentation pourra accueillir 150 personnes. Une seule salle de contrôles pourra desservir simultanément ces deux salles de présentation. Il y a aussi moyen d'avoir des projections de films dans ces deux salles.

Il y aura ensuite une troisième grande salle - l'ancien gymnase du Juniorat - qui servira comme salle de réception, de banquet, etc.

Une série de bureaux, une salle commune, vestiaires, salle ouverte (exhibitions), salle de réception ("salle verte") costumier, salle de maquillage, salle de comédiens, facilités de douches, et un grand atelier derrière le théâtre (la pointe de l'édifice) donne, grosso modo, une idée de l'espace disponible, et comment les locaux seront occupés.

Le Conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain est composé de 15 membres qui furent nommés en septembre dernier. Ce sont: M. Alfred Monnin (président); M. Jean Yves Rochon (vice-président); Mme Rolande Hébert (2e vice-présidente); M. Régis Gosselin (secrétaire); M. Gabriel Forest (trésorier); M. Rhéal Teffaine; M. Francis Fontaine; Mme V. Gruden; M. Clément Benjamin; M. Maurice Péloquin; le docteur H. Delaquis; M. Roger Smith; M. Armand St-Hilaire; M. Alcide Dupuis; M. Léo Rémillard.



Un monastère vieux de 900 ans

Le monastère de Rila, tout en raies rouges et blanches, qui se trouve dans les monts Rila, à 9,000 pieds d'altitude, à une centaine de milles au sud de Sofia, est l'une des attractions touristiques les plus populaires de Bulgarie .

La construction originale date de plus de 900 ans, il a été détruit plusieurs fois par des assaillants et chaque fois reconstruit, c'est aujourd'hui un monument national.

Le style architectural actuel du monastère date du 19e siècle Ses murs en pierre ont à peu près 80 pieds de haut et 6 1/2 pieds d épaisseur

Outre les bâtiments qui composent le monastère, les touristes sont attirés par les peintures murales, les icones, les sculptures sur bois qui sont exposées depuis le Moyen Age et l'époque de la renaissance nationale du pays

L'année dernière, environ 5,000 canadiens ont visité la Bulgarie, où les prix raisonnables et les longues plages de sable de la mer Noire attirent les vacanciers britanniques, scandinaves et allemands par dizaines et centaines de mille.

"L'île maudite" - un secret dévoilé

En 1961, le livre secret des Mayas, connu sous le nom de Code de Dresde, était déchiffré par un professeur brésilien, José Quintela Vaz de Melo. Ce code, conservé à la bibliothèque nationale de Dresde, Allemagne, est le plus beau des trois manuscrits Mayas connus. C'est une suite merveilleuse de fresques astronomiques et cosmologiques, peintes au XIIe siècle sur 32 feuillets de "papier" d'écorce de ficus avec des soies de sanglier.

L'homme qui l'a déchiffré est un savant peu ordinaire. Il habite Belo Horizonte, capitale de l'état de Minas Gerais, et ressemble étrangement à Pablo Picasso, sauf qu'au lieu de pinceaux il manie les langues: il en connaît 24 parlées actuellement et se spécialise dans l'étude des langues mortes les plus difficiles. Son métier est une passion, le déchiffrage de manuscrits égyptiens et de dialectes hiéroglyphiques. En 70 ans il n'a jamais quitté son pays; et pourtant, ce professeur à la retraite est l'un des plus grands connaisseurs au monde des langues orientales.

Il vient de trouver la clé du déchiffrage des tablettes de l'île de Pâques. Cette île étrange, isolée dans le Pacifique à quelques 2,000 milles de la côte du Chili, connu aussi sous le nom moins gentil de "Ile Maudite", n'a été découverte qu'au XVIIIe siècle, et n'a pas encore révélé les secrets de son histoire. Des géants de pierre, des tablettes de bois avec une écriture indéchiffrable, des vestiges de chantiers massifs défient l'imagination et le bon sens. Aucune trace historique de ses habitants.

Il y a 10 ans, le professeur Vaz de Melo trouvait une ressemblance entre l'écriture de l'île de Pâques et un dialecte d'Afrique centrale, le Bamileké, appartenant à la famille des dialectes protolinguistiques de la Polynésie. En faisant des comparaisons, il a réussi à trouver la signification de 150 mots environ, et le tout semblait avoir un sens. Il s'est mis à traduire depuis lors deux des tablettes reproduites dans des publications, et voici le texte qu'il vient de livrer:

"Le Seigneur du ciel et de la terre fait la lumière. Et le dieu qui a montré à l'homme le ciel, la terre et la lumière, lui a aussi parlé: si tu n'as pas réussi à déchiffrer ces inscriptions en un matin, ne les détruis pas. Essaye de les garder, sous peine d'être maudit et d'attirer la colère des dieux sur ta personne, jusqu'à ce qu'un initié puisse les comprendre. Et il priera ses dieux, par l'intuition que ceci lui aura donné".

Et l'autre tablette dit ceci:

"La terre tremblait avec des convulsions. Les montagnes se sont brisées, les dieux de pierre se sont couches, et seuls ceux qui avalent le dos tourné à l'est sont restés debout. L'océan indomptable a avalé les bateaux attaches et l'eau en furie semblait vouloir avaler tout le continent. Peu se sont sauvés; seulement ceux qui ont pu se refugier dans la seule île proche d'où, à genoux, en prières et en cris, en lamentations de folie, étonnés, ils assistaient au cataclysme le plus épouvantable et le plus funèbre, et au tremblement de terre le plus ténébreux des temps. Les eaux du grand océan bouillaient avec la chaleur que les laves des volcans jetaient sur la mer, infestant les eaux révoltées. Les initiés se sont mis en prière durant plus de trois soleils et ont assiste de loin à la colère des dieux détruisant la terre. Après, seulement des gaz et des fumées remplirsaient le ciel" (1)

Le professeur Vaz de Melo vient de demander au président Allende, du Chili, la photocopie des textes des tablettes qu'il se propose de traduire. La traduction du Code de Dresde avait pris 15 ans. Peut-être réussira-t-il à réaliser encore un rêve merveilleux.

(1) - Le texte des tablettes est ici traduit d'après la version portugaise du prof. Vaz de Melo, parue dans la revue Cruzeiro, le 11 avril 1973.

Antonio Freire

REMERCIEMENTS

Mme Cécile Mulaire et Mme Laurette Bookman et famille désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de Mme Flora Geib (May Prefontaine).

Il y a 60 ans

(Des extraits textuels du journal)

MARDI 22 JUILLET 1913

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

M. Norris a prononcé le 7 juillet dernier, à une réunion des libéraux à Neepawa, un long discours où il exposa les grandes lignes du programme du parti libéral. Il a surtout traité d'instruction obligatoire et d'écoles nationales. Par le terme "Ecoles nationales", il ne semble y avoir aucun doute que M. Norris veut signifier les écoles où l'on ne donne aucun enseignement religieux. C'est tout simplement l'école neutre, et pour être absolument exact, l'école sans Dieu.

Ce système a toutes les prédilections de M. Norris. Inutile d'en discuter les résultats. L'expérience des autres pays prouvent d'une manière indiscutable qu'il est générateur de générations incroyantes, matérialistes et sans principes.

PROVERBE RUSSE

Il faut choisir une femme avec les oreilles, non avec les yeux.

LA MARINE ANGLAISE

L'amirauté anglaise n'a pas l'intention d'ajouter de nouveaux navires de guerre à son programme pour 1914-1915; telle est la déclaration faite par M. Winston Churchill, premier lord de l'amirauté... M. Churchill a dit qu'il ne voyait rien dans la situation internationale qui soit de nature à nécessiter une augmentation... M. Churchill a ajouté qu'il ne croyait pas close la question de la collaboration canadienne à la défense de l'empire et par conséquent il n'a pas raison de supposer que l'Angleterre sera laissée seule en face des éventualités.

LE MARCHÉ AGRICOLE

GRAIN: Blé: No 1 Northern-96; No 2 Northern-93.
Avoines: No 2 C.W.-33 1/8. Orge: No 3-47

BESTIAUX: Taureaux de choix: $6.50 à $7.00...
PORCS de choix: $8.75
PATATES DU MANITOBA: au char: 32.
BEURRE DE CRÈMERIE: Manitoba, frais en brique: 26.
OEUFS: absolument frais: 18-19
FARINE: Fives Roses, au baril: $5.60
FOIN: No 1, Naturel, la tonne: $16.00

ST-PIERRE-JOLYS

Chose étrange, nous avons maintenant un bureau de poste à Saint-Pierre-Jolys.
Depuis plusieurs années notre population canadienne-française s'était contentée d'une "Post Office".
C'est avec une grande satisfation que nous voyons maintenant au frontispice de notre bureau de poste une bonne annonce française.

...

Notre satisfaction serait presque complète si maintenant notre conseil municipal avait assez de patriotisme ou d'orgueil national pour voter quelques dollars afin d'acquérir une enseigne française pour notre bâtisse publique.

...

A Saint-Pierre-Jolys nous sommes maîtres de nos positions. Donc un peu plus de patriotisme actif, d'orgeuil national et de courage.

ST-LÉON

Le temps excessivement favorable fait présager une bonne récolte pour notre paroisse; généralement l'épi est formé; certaines pièces ont vraiment bonne apparence.

...

La machine à vapeur devient de jour en jour plus à la mode au service du défrichement et du cassage des terres boisées. Quelques années encore et ces vastes forêts qu'étaient nos districts ne resteront plus à notre souvenir qu'à l'état légendaire. Deux machines en ce moment travaillent à qui mieux mieux. On casse toujours quelque chose, la terre ou la machine.

...

Un mariage à l'horizon mais je n'ose pas trop en parler. S'il venait à faillir, ce serait désastreux. C'est regrettable qu'il n'y ait pas plus de stimulation de ce côté: car le jeune foyer n'est-il pas la force et l'avenir de la paroisse et du pays?

LE COLLÈGE D'AGRICULTURE

Avantages qu'offrent ces cours. Importance et variété de ces cours. Les jeunes Canadiens français devraient les suivre en grand nombre. Des professeurs sachant le français?.

5 minutes au fond des choses

LES PETITES CHOSES...



Dans un monde d'exploitation,
de consommation,
Dans un monde d'énervement, de vitesse,
A-t-on encore le temps
De se préoccuper,
De s'intéresser aux petites choses,
Aux petits gestes simples,
Mais combien nobles et utiles...

Ai-je le temps d'écouter mon frère
d'une oreille attentive?
Ai-je encore le temps
de le saluer, de l'interpeler,
et à l'occasion, de le remercier,
de le féliciter,
de sympathiser avec lui,
dans ses joies comme dans ses peines?

Ai-je le temps?
Ai-je le temps?
Ai-je le temps?

Il est de ces paroles douces
qui résonnent jusque dans l'âme;
Il est de ces gestes de bonté
qui adoucissent les blessures;
Il est de ces délicates attentions
qui vont tout droit au coeur!



PERSPECTIVES ST-LAZARE

St-Lazare : Village pittoresque

St-Lazare fut fondé en 1875 par le Père Décorby. Il nomma la mission d'après le village d'où il venait en France. A ses débuts tous les habitants étaient, soit des métis ou des Indiens. Les premières familles à se joindre à eux furent les familles O'Keefe de l'Ontario, en 1880. Les familles Luc Tremblay et Joseph Décorby (1882), Les Simard (1868), Les Chartier et Les Guay (1889) suivirent. Elles venaient du Québec et de la France. En 1893 arriva la famille Fouillard suivie des Huberdeau en 1903.

A son arrivée, le père Décorby bâtit une petite église. En 1909, la voie principale du Canadien National se rend près de St-Lazare. A ce moment les nouvelles constructions, y compris une nouvelle église, sont bâties près de cette voie. Et le village, autrefois situé un mille au nord de la voie, se déplace peu à peu. En 1929, les Soeurs de la Présentation de Marie arrivent. Elles vivent encore aujourd'hui dans le couvent bâti à leur arrivée, et enseignent encore à l'école élémentaire de St-Lazare bâtie en 1956. Les élèves du niveau secondaire se rendent à l'école Birtle-Russell.



St-Lazare, village d'environ 400 personnes, est situé dans la vallée de l'Assiniboine aux confluents des embouchures des rivières Assiniboine et Qu'Appelle. Il était à ses débuts situé un mille plus au nord, là où se trouve le cimetière actuel.

En 1957, le village qui fut incorporé en 1950, jouissait d'un système d'égouts et d'aqueduc, un des premiers petits villages à jouir de telles commodités. L'eau qui coule dans les aqueducs est de l'eau de source provenant du plateau, soit plus de 400 pieds au-dessus du village. Les égouts se vident dans un marais, à une bonne distance du village. En 1948, une arène fut construite. L'association Athlétique, formée en 1954, fut incorporée sous les lois manitobaines comme une organisation à but non lucratif, en 1967. Cette association dont le but est de promouvoir les activités sportives, surtout chez les plus jeunes, s'occupe du maintien de l'arène et du terrain de jeux muni de neuf champs de balle. Elle a fait l'achat dernièrement d'un autobus aux services des équipes. Les jeunes du hockey se rendaient l'an passé à Snowlake (900 milles de Saint-Lazare) afin de participer à la demi-finale provinciale. Les joueurs de balle se sont rendus à Regina. Les sources de revenus pour financer les activités de l'association pendant l'année proviennent de la fête sportive annuelle, toujours tenue le premier dimanche d'août. L'association organise aussi un festival d'hiver. Mais St-Lazare est un paradis naturel pour les sportifs de tous les âges. L'été on peut faire de la pêche, l'hiver de la motoneige et de la chasse. Les facilités de camping, dans une nature des plus pittoresques, sont toujours là au terrain de jeux. L'association Métis formée en 1967 a pour but d'unir les métis et parmi d'autres activités, elle organise annuellement un grand rodéo. Les Chevaliers de Colomb ainsi que les Dames Auxiliaires sont aussi des organisations bien actives.



Le village de St-Lazare a près d'une vingtaine de maisons d'affaires ou de commerce au service d'une population environnante de plus 1,000 personnes. L'élevage de boeufs est commun. Les Charolais et les Herefords ne sont que deux des nombreux specimen.

Il y a eu dernièrement des additions à l'école, et 15 maisons à prix modique furent construites l'an passé. La construction d'un foyer pour les personnes d'âge d'or commencera bientôt et sera terminée avant l'hiver. A St-Lazare... Ca Bouge !

Le Fort Ellice

Le Fort Ellice fut bâti par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1831 afin de favoriser le commerce avec les tribus indiennes. Nommé Fort Ellice en honneur du directeur de la compagnie, M. Edouard Ellice, il fut pendant soixante ans un fort important faisant le pont entre le Fort Garry et les autres forts plus à l'ouest. Au début du siècle, il fut démoli et le bois vendu aux résidents.

Le fort mesurait 300 pieds de l'est à l'ouest, et 275 pieds du nord au sud, et de par sa position géographique était protégé de toute attaque ennemi. A l'intérieur on y trouvait, outre la grande maison, une boutique de forgeron et de charpentier, des dortoirs, des entrepôts, une étable. A l'extérieur, on cultivait de gros jardins. Il y avait jusqu'à une trentaine d'employés au fort à la saison plus occupée. Le commerce se faisait avec tellement de différentes tribus que les interprètes parlant jusqu'à 7 langues étaient nécessaires.

Il est possible que le fort soit rebâti bientôt. Déjà, l'on voit sur le terrain des Fouillard, le bois nécessaire à la construction.



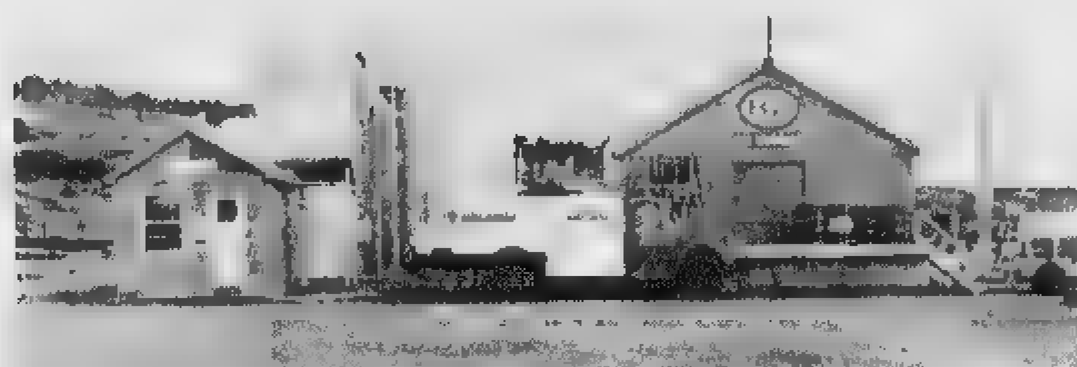
La grande maison, ainsi appelée parce qu'elle était la seule demeure à deux étages, était de 40 pieds par 60. Munie d'une véranda et d'un balcon, on y trouvait à l'intérieur une grande cuisine, cinq foyers, une salle de détente et de jeux et des logis pour les officiers.

JOURNÉE SPORTIVE
"sans pareil" à St-Lazare
le dimanche 5 août
(*sur le terrain du vieux Fort Ellice*)

*$2,500 en prix
*Barbecue Charolais
*Tournées en avion
*Tournées à dos de poneys pour les enfants
*Beer Garden
*Bingo
*Musique sur le terrain par Alex Frazer Combo
*Sauts en parachute
*Des tournées et des jeux pour tous

Repas servis sur le terrain
Le soir: Spectacle de feux d'artifice gigantesques

Entree sur le terrain - Adultes: $1.50
Etudiants: $1.00
14 ans et moins: 25¢





Sur le site de l'ancien fort fut érigé, en 1935, un monument en l'honneur de M. Archibald McDonald, le premier agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et en mémoire de tous les courageux pionniers.

Il est situé à l'entrée du terrain où a lieu la journée sportive, soit sur le plateau qui domine la vallée de l'Assiniboine au nord et à l'est, et la vallée de la rivière Castor au sud et à l'ouest.

Sur la plaque l'on peut lire : FORT ELLICE

Etabli à la rivière du Castor en 1831 par la Compagnie de la Baie d'Hudson, il remplace les anciens forts et ceux de la Compagnie du Nord Ouest: Fort Espérance 1783
Montagne à la Bosse 1794
Fort Castor 1817
et les autres dépots qui ont servi aux commerces.

Rebâti sur ces lieux en 1862, comme lieu stratégique de rencontre et du commerce pour tout le Nord-ouest.

HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE ST-LAZARE: LES FOUILLARD

Il faut entendre les récits, les exploits, les aventures et les souvenirs de la famille Fouillard, tels que racontés par l'aînee, Marie, pour apprécier davantage cette famille.

M. le rédacteur, vous me demandiez d'écrire, en moins de trois jours, l'histoire, en résumé, de la famille Fouillard. Sans même y réfléchir, j'ai accepté, avec fierté, sans considérer les recherches que j'aurais à faire pour fournir aux citoyens de St-Lazare et aux lecteurs de notre journal français les faits exacts, tels que s'en souvenait ma chère tante Marie.

Nous n'irons pas plus loin que la génération Jean-Marie Fouillard de la Lisière, nom de noblesse qu'il portait pour plusieurs années (certainement à cause de sa contribution à la société et de ses efforts et intérêts envers tous). Jean-Marie Fouillard naquit en Fougère, Normandie.

On ne sait au juste quelle année, mais il épousait une gentille demoiselle, Marie Prudence Tessier. Pendant plusieurs années, tous deux, malgré les difficultés imprévues, les épreuves, goûtèrent de la joie de vivre, probablement des résultats de leur foi chrétienne.

Ayant perdu presque toute sa fortune en France, faute en grande partie d'un gérant malhonnête, Jean-Marie décida, sous l'influence d'une soeur déjà établie avec son époux au Canada, de venir avec sa famille chercher fortune dans notre beau pays. Tous les deux laissaient la France emmenant avec eux leurs trois enfants, Jean, Eugène et Marie-Madeleine.

Au cours du voyage en bateau, de la France au Canada, la maladie fit presque perdre la vie à M. Fouillard. Ce n'est que grâce aux soins reçus pendant plus de deux mois à l'hôpital de St-Boniface qu'il survécut. Durant cette période, son épouse attendait avec inquiétude prenant soin des enfants à l'hôtel Ménard de Winnipeg. La famille fut éprouvée par la mort de Marie-Madeleine, âgée de trois mois, et le service eut lieu à la Cathédrale de St-Boniface (maintenant brûlée). Elle fut inhumée sur le terrain même.

Sa santé enfin rétablie, le père Fouillard décida d'aller s'installer à Saltcoats en Saskatchewan, cherchant la compagnie d'un ancien ami, le Comte de Martine qui, lui aussi, cherchait faire bonne vie au Canada.

Arrivé à Saltcoats, Jean-Marie construisit une maison avec nul autre plancher que la terre. La saison qui suivit fut appelée (la saison du grand hiver). Ce fut terrible d'être obligé de tuer les animaux faute de nourriture.

Durant leur séjour à Saltcoats, deux filles naquirent à la famille Fouillard, mais faute de soins médicaux, et encore, dû à la misère, tous deux moururent très jeunes.

Avec l'avis du Père Décorby, la famille de mon grand-père vint s'établir à St-Lazare en 1895. Disons ici que le Père Décorby fut d'une grande aide et tout promettait un excellent avenir.

C'est en 1895 que Benoit fut né, suivi d'une fille en 1896, qui mourut toute jeune. Marie, et je répète, maintenant la plus vieille survivante de la famille Fouillard au Canada, naquit en 1897.

Encore, avec l'aide du Père Décorby, Jean-Marie entreprit le métier de cultivateur. Ce fut une période encourageante et tout allait bien. Les ventes étaient bonnes. Quel avenir promettant. Toutes les provisions avaient été achetées d'avance pour la saison d'hiver qui s'approchait.

Il faut mentionner qu'à cette époque, les maisons étaient attachées à l'étable et autres bâtisses. La raison, il faut croire, était de sauver sur le coût de cons-

suite à la page 16

suite de la page 15

truction. C'est pourquoi, encore par le feu en plein hiver, Jean-Marie Fouillard sentit l'épreuve de perdre tout ce qu'il possédait, sauf heureusement, sa femme et ses enfants. Il eut la chance aussi de sauver quelques animaux.

Un peu déçu, cet homme, laissant la famille temporairement, s'aventura vers Wapella, en Saskatchewan, où il entreprit toutes sortes de travaux pour venir à bout de pourvoir aux besoins des siens. Le Père de Mgr Benoit (que vous connaissez tous), qui à ce temps là était agent de gare, aida beaucoup au père Fouillard. Les résidents de Wapella ont laissé aussi une bonne impression à ce dernier et c'est pourquoi que Jean-Marie fit venir sa famille.

Deux autres filles naquirent, et encore des épreuves, car elles moururent toutes jeunes.

Acceptant les conseils de Mgr Maillard, ce fut un retour à St-Lazare et, comme autrefois, M. Fouillard s'installa comme cultivateur.

Comme raconte Marie, ce fut pour un certain temps une époque de misères presque intolérables.

Une autre fille naquit en 1903, suivie d'Anna en 1904. Cette dernière (mariée à M. Amédée Vermette) mourait en 1928.

C'est avec l'aide de ses enfants que Jean-Marie Fouillard ouvrit un commerce vendant des produits de ferme, fourrures, etc... En 1907, il ouvrait le premier magasin général à l'endroit même où est situé St-Lazare aujourd'hui. Sa clientèle comprenait largement des clients de la voie ferrée, employés pendant la construction de la ligne qui deviendrait plus tard transcontinentale.

Un fils, Georges, vint au monde en 1908 suivi de Joseph en 1910.

Jean-Marie Fouillard devint agent de machines agricoles Massey, l'un des premiers au Canada. Pendant de nombreuses années, il fut membre du conseil municipal, secrétaire, et même commissaire d'école en plus d'être responsable de plusieurs autres fonctions.

On dit que ce grand homme de devoir était des plus honnêtes, dévoué et intéressé au bien-être de tous. Il était un fervent chrétien, ne manquant presque jamais d'assister à la messe de chaque jour jusqu'aux derniers jours de sa maladie quand il mourut en 1911.

Il faut croire que ceux qui ont connu Jean-Marie Fouillard garderont de lui de bons souvenirs.

C'est donc là que Jean, le plus âgé de la famille se mit en charge d'aider sa mère à élever les plus jeunes. Jean était devenu cultivateur, excellent briqueteur, et aussi propriétaire d'une écurie de louage. Il fut pendant plusieurs années commissaire d'école. Il était un homme de grandes qualités.

Après la mort de son père, Eugène vendait le contenu du magasin pour y introduire d'autres lignes de marchandises. A force de travail et persévérance, lui et son frère Benoit réussissent à entreprendre plusieurs contrats de construction.

Pas longtemps plus tard, Eugène construisait sa première maison d'affaires. Il y vendait des articles de toutes sortes, mais donnait beaucoup plus d'attention à la vente de machines agricoles. Une section de son établissement était réservée à la montre de meubles. Il construisait plus tard des traîneaux, et des camions de livraison qu'il vendait à la compagnie Eaton. C'est lui qui fut grandement responsable de l'installation d'électricité à St-Lazare quand plusieurs villages, dix fois la population de St-Lazare, ne pouvaient obtenir ce service. Pour exposer les travaux, démarches et exploits de ce marchand et citoyen de talent extraordinaire, il faudrait écrire un livre très volumineux. Disons seulement que cet homme a contribué largement au développement du village. Sa mort a certainement mis un grand vide dans le village de St-Lazare. Son épouse, autrefois Hélène Simard, vit encore à St-Lazare.

Comme on l'a mentionné, Benoit a pour plusieurs années été associé aux travaux avec son frère Eugène. Au bout de quelques années, il construisait son garage et devint l'un des premiers agents de la compagnie General Motors au Canada. Benoit avait aussi le contrat du "transfer" entre St-Lazare et Winnipeg. Il fut conseiller de municipalité pendant de nombreuses années, et devint le premier maire de St-Lazare quand ce village fut incorporé. Ceux qui ont connu cet homme se rappellent d'un personnage de dévouement sans pareil. Il contribua largement à l'installation des égouts et eau à St-Lazare, le plus petit Centre au Canada, paraît-il, à obtenir ce service. Sa mort accidentelle en 1958 fut vraiment regrettée de tous car cet homme n'avait aucun ennemi. Son épouse, née Léontine Fouillard, mourrait en 1967.

Marie, dont le récit que vous lisez, prouve que, malgré son âge, sa mémoire n'est certainement pas affectée. Elle était l'épouse de feu Jean Charron. J'ai écouté l'histoire avec intérêt.

C'est Marguerite qui, avec l'encouragement de son époux, feu Jean Dupont, prit soin des enfants de Jean lorsque l'épouse de ce dernier, née Marie Tremblay, mourait assez jeune. Quel dévouement de la part de tous deux. Cependant leur père a toujours vu à leur entretien. Marguerite aussi, comme presque tous les membres de la famille, devint commissaire d'école. Elle réside maintenant à St-Boniface.

Georges Fouillard était associé avec son frère Joseph dans un magasin général. Tous deux avaient aussi l'agence d'huile Imperial. Une épreuve encore fut la mort accidentelle de Georges et de son fils en 1966. Son épouse, autrefois Agnès Smith, sentant toujours le fardeau de cette tragédie, vint s'établir quelques mois plus tard à Winnipeg, emmenant avec elle ses plus jeunes enfants. Plus tard, Joseph devint cultivateur et laitier. Il fut aussi employé par son frère, Eugène, comme vendeur de meubles. Il vint s'établir à St-Boniface avec sa famille il y a audelà de 20 ans. Son nouveau métier de peintre lui a mérité plusieurs félicitations. Son épouse est la charmante Antonia Houle.

Ce que vous venez de lire ne me paraît pas comme un résumé de l'histoire des Fouillard. C'est plutôt une introduction. L'espace ne me permet pas de raconter les centaines d'exploits, aventures et accomplissements de cette famille.

Les ancêtres se trouveraient fiers de la présente génération. L'avenir s'annonce plus prospère lorsqu'on s'aperçoit du talent de tous en tant que marchands, fermiers et de leur contribution au village. Leur commerce se fait à travers le pays – dernièrement aux Etats-Unis et en Europe.

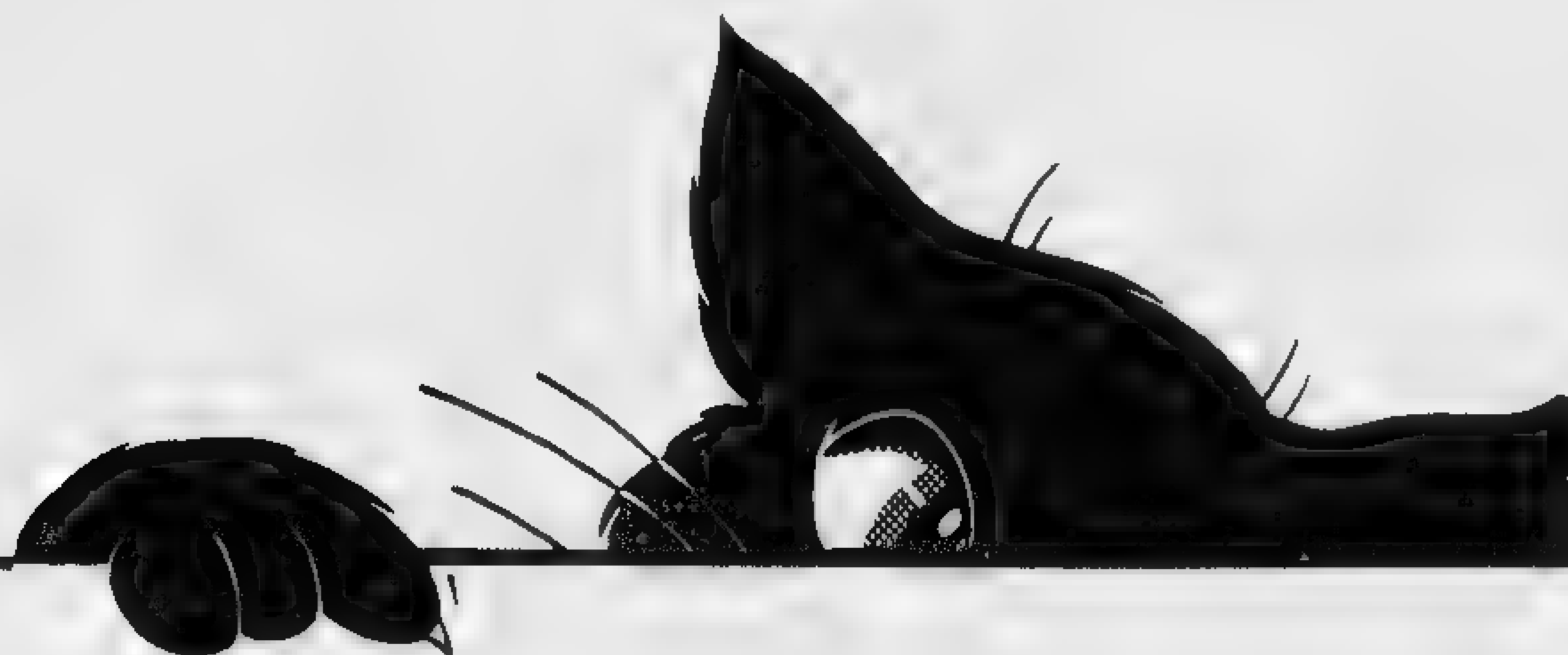
Je l'ai peut-être entendu dire mille fois: "Sans les Fouillard, il n'y aurait pas de St-Lazare". Les Fouillard n'acceptent pas ce compliment exagéré; car, disent-ils, "que serait Saint-Lazare sans les familles, en son milieu, telles que les Chartier, Huberdeau, Tremblay, Selby, Lemoine, Dupont, Décorby, Deschambault, Guay, Simard, Cadieux, et, oui Armand, les Guenette"?

C'est peut-être un honneur pour St-Lazare d'avoir les Fouillard. Les Fouillard préfèrent tourner la phrase: "Ah! Quel honneur et quelle joie de vivre à St-Lazare".

P.-E. F.

Un coucher de soleil manitobain

Des beaux couchers de soleil ne sont pas des exceptions, mais plutôt une règle au Manitoba; que ce soit sur les prairies du sud ou plus au Nord où les lacs abondent et où fut prise cette photo (région Cranberry Portage).





Dans le cadre des voyages-échanges

Le Comité culturel de St-Pierre recevait jeudi dernier un groupe de 40 jeunes (20 de Matane, P Q., et 20 de Winkler, Manitoba). Les jeunes, après une visite à Steinbach, arrêtèrent à St-Pierre pour prendre un souper et assister à une courte présentation de chant et de danse, préparee par les jeunes du "Camp Puce" Le groupe de Matane, accompagné de M. et Mme Jean-Marie Morois, devra recevoir à son tour un groupe de Vancouver Ouest, tandis que les jeunes de Winkler se rendront à Graven Hearst en Ontario.

Pour les Québécois, l'arrêt à St-Pierre était leur seule occasion durant leurs 2 semaines de rencontrer un groupe français.

Mélo-manistes voyagent

Nous sommes favorisés cette année de pouvoir profiter des octrois du Secrétariat d'Etat dans plusieurs domaines de la culture.

Plusieurs mélo-manistes participent cet été à divers stages de formation au Canada et en France, Mme Monique Hébert de St-Boniface et Mlle Louise Ayotte de St-Jean-Baptiste ont passé un stage de deux semaines (du 24 juin au 8 juillet '73) au Centre Musical CAMMAC près de Montréal. Elles sont revenues enchantées de leur stage ayant vécu une expérience musicale très enrichissante qui leur sera des plus valables dans leur milieu. M. Roger Sicotte, notre realisateur-caméraman en VTR, fut accordé un octroi pour un stage en audio-visuel à l'Université Internationale d'été de Marly-le-Roi en France pendant tout le mois d'août.

Des 99 participants du Manitoba (dont quatre de la Sask.) qui se rendront aux Chorallies Internationales à Edmonton/Jasper/Banff du 13 au 20 août prochains, 33 de ceux-ci reçoivent un octroi par l'entremise de l'Alliance Chorale Canadienne, qui comprend les frais de voyage en train. Le départ des "choralistes" sera le dimanche soir 12 août à 11h59 P.M. à la gare du CN à Winnipeg. Félicitations à tous ces gens, bonnes vacances et bon séjour !

Sr Agathe Dorge, qui est un des directeurs de l'Atelier de musique de Mélo-Mani, est présentement dans l'Est à faire des recherches, achats, etc. pour notre Atelier. Elle en profitera pour visiter quelques écoles de musique en rapport avec la nôtre, qui ouvrira ses portes le 6 octobre 1973.

Opération Ciné-Ouest, une équipe de six personnes avec Messieurs René Huot et Marcel Collet, responsables, à un projet d'été spécial; il s'agit d'un film sur le R.P. Martial Caron, s.j. Ils seront des nôtres pour le voyage aux Chorallies. Félicitations et aussi bonne chance dans ce projet!

ERREUR ANNONCE 100 NONS

Dans La Liberté du 18 juillet, en page 16, l'annonce du 100 Nons indiquait qu'un des artistes aux spectacles des 23 et 26 juillet était ROBERT Rey. Le nom a été faussé, il fallait plutôt lire que l'artiste est ROGER Rey Nous nous excusons auprès de Roger Rey, du 100 Nons et des lecteurs de LA LIBERTE, pour cette erreur

UN DEBUT PROMETTEUR POUR L'ATELIER DES ARTS

Suite à la réunion du 28 juin dernier au Centre Culturel de Saint-Boniface, un comité d'art fut formé. Ce dernier se nomme maintenant "L'ATELIER DES ARTS ET METIERS".

Voici l'executif élu à cette réunion: Mme Hélène Lemay, présidente; M. Fernand Lanthier, vice-président, et Mlle Marie Laurencelle, secrétaire. Les conseillers sont les suivants: Pierre Brunet, Simone Marchildon, Michèle Lauzier, Marcien Lemay, Marjolaine Saint-Pierre et Marie Fournier.

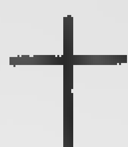
L'Atelier des Arts et Metiers tiendra une réunion une fois par mois, le dernier jeudi de chaque mois. Alors, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 juillet 1973 à 7h30 du soir.

L'Atelier sera ouvert tous les mercredis des mois de juillet et août de 10h à 17h et de 19h à 22h.

Une cordiale bienvenue à tous.

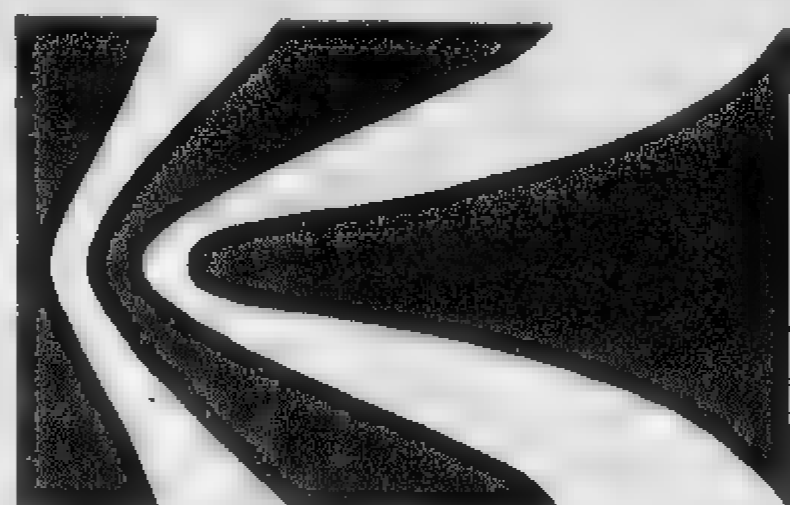
Mercredi, le 11 juillet, au Centre Culturel de St-Boniface, l'Atelier des Arts et Métiers débutait avec ses "Portes Ouvertes". Cette journée fut un grand succès. Au-delà de 60 personnes y sont venues; quelques-unes pour visiter et se renseigner sur l'Atelier des Arts et Métiers mais la plupart pour travailler dans la glaise, peinturer, dessiner, etc...

Dorénavant, tous les mercredis des mois de juillet et août, l'atelier des Arts et Métiers sera ouvert au public à un prix modique: 50c pour enfants et $1.00 pour adultes.



LA VERITE

Que nul ne s'abuse lui-même si quelqu'un parmi vous pense être sage selon ce siècle, qu'il devienne fou, afin de devenir sage.
(I Corinthiens, ch. 3, v. 18)



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Beguin

Reflexions sur un importun: le trait d'union

Le trait d'union est souvent un trouble-fête (avec trait d'union). Car il n'est pas toujours facile de savoir s'il en faut un ou non. Ainsi la negation non suivie d'un adjectif reste libre et donc on écrira: non professionnel, non salarié. Mais si l'adjectif est un adjectif composé, à ce moment le trait d'union s'impose. Ainsi on dit des personnes non-violentes. Cela parce que, non-violent est un adjectif. Cela semble compliqué, mais le bon sens permet de s'en tirer. Non devient ici une particule de composition, dit le Robert (métal non-conducteur). S'il s'agit d'un substantif, il faut le trait d'union: les non-salariés (ici salarié est un nom et pas un adjectif) les non-professionnels (même chose), les non-conformistes.

Pour savoir s'il faut ou non un trait d'union entre deux unités linguistiques, il faut une longue expérience, une bonne grammaire et... de la réflexion. Car les avis sont partagés. Il existe de nombreuses règles que nous pouvons examiner pour essayer d'éclaircir notre horizon.

Afin d'y voir plus clair, définissons ce qu'est un trait d'union. C'est, nous disent les grammairiens, un petit tiret qui sert à lier les parties d'un mot composé. Que ce soit la réunion d'un verbe et d'un nom, qu'il s'agisse d'un terme technique, d'un adverbe (peut-être) ou d'un nom de lieu, si nous sommes en présence d'un mot composé, le trait d'union s'impose. Si le premier terme finit par une voyelle et que le second terme commence par une voyelle, parfois le trait d'union peut disparaître parce qu'une des voyelles même disparaît: microorganisme. Mais en règle générale, il y a un trait d'union: auto-allumage, auto-accusation, auto-destruction, etc.

Les noms de lieux composés demandent le trait d'union: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Anne-de-la-Pérade. D'ailleurs les mots composés formés de plus de deux mots prennent le plus souvent un trait d'union: tout-à-l'égout, touche-à-tout, tire-au-flanc, sauf tout à fait. Bien sûr s'il s'agit non pas de la ville de Rivière-du-Loup, mais de la rivière elle-même, pas de trait d'union. On dira la rivière du Loup. Tout cela semble compliqué. En effet, il existe six règles qui régissent le trait d'union.

Vous pourriez me demander, puisque je vous disais que les mots composés demandent un trait d'union, comment il se fait que Radio-Canada en prend un mais pas Air Canada. Le français moderne a modifié le rôle du trait d'union. On distingue les mots essentiellement composés et les mots accidentellement composés. Dans "facteur temps", "assurance vie", "secteur logement" et "Air Canada", on trouve justement la tendance moderne de deux mots opposés, le deuxième jouant le rôle d'un adjectif. Dans "rouge-gorge" on perd la notion d'adjectif et il s'agit d'un nom composé "traditionnel". Mais dans assurance vie, le nom-adjectif vie peut s'enlever facilement et être remplacé par accidents, (dans assurance accidents) ou par maladie.

La langue française s'assouplit ainsi en créant des mots composés pour les besoins de la cause et non pas "fixes". Dans Radio-Canada, "radio" joue le rôle d'un préfixe traditionnel. La nuance est parfois faible, je l'admets. Elle est plus marquée entre "patte d'oie", la patte de l'oie, et "patte-d'oie": 1) les rides au coin de l'oeil, qui en ont la forme, et 2) la "patte-d'oie", point de réunion de plusieurs routes, adoptant la forme de la patte d'oie.

Certains mots composés, jadis ecrits avec un trait d'union sont devenus simples: portefeuille et portemanteau. On ne perçoit plus en eux la nuance du verbe porter et des noms feuille et manteau. Ces quelques réflexions sur le trait d'union permettront de comprendre un peu mieux ce rebelle de la grammaire.

Il y a 25 ans mourait Bernanos

Le 5 juillet 1948, dans son appartement de Neuilly, s'éteignait l'un des plus grands écrivains du siècle, Georges Bernanos. Le "Dictionnaire de la littérature française contemporaine" (Larousse), retrace ainsi sa vie et son oeuvre:

"Etudiant à la Faculté de droit de Paris - il préparait en même temps une licence de lettres -, il devint "camelot du roi", se lia avec Léon Bloy, dont il admirait l'intransigeance et le verbe tonnant. Entré dans une compagnie d'assurances, il écrivait à ses moments perdus son premier roman, "Sous le soleil de Satan" (1926), qui relatait, avec une force dramatique intense et dans un climat quasiment halluciné les affres mystiques d'un prêtre, l'abbé Donissan. Le succès fut éclatant et incita Bernanos à ne vivre que de sa plume.

"L'Imposture" (1927), le plus "noir" de ses romans, campait le méprisable personnage d'un traître à Dieu et aux hommes: l'abbé Cenabre. Mais, deux ans plus tard, dans "la Joie", l'auteur opposait à Cenabre la lumineuse Chantal de Clergerie, dont la pureté rejetait le prêtre indigne dans les ténèbres de la folie et de la honte. En 1935, un autre grand livre: "Un crime", trahissait le goût de Bernanos pour les ambiances hallucinées et le paroxysme des passions, goût tellement poussé qu'on a pu voir, dans cet écrivain chrétien, un témoin plus attentif à la présence de Satan qu'à celle de Dieu. Son chef-d'oeuvre, "Journal d'un curé de campagne" (1936), est comme une oasis dans cette oeuvre que brûle l'obsession du péché et que secouent - jusqu'à imprimer à son style une vibration grondante et des sursauts chaotiques - les combats entre la tentation et la grâce. Lente méditation sur la solitude et la sainteté, le "Journal d'un curé de campagne" est l'un des monuments de la littérature catholique de ce siècle.

Jusque-là homme d'une droite qu'il méprisait souvent sans toutefois cesser de lui appartenir, Bernanos, à son retour de Palma de Majorque, où il s'était installé pour écrire "Un crime" et "Journal d'un curé de campagne", rompit avec elle en faisant paraître, en 1938, les "Grands Cimetières sous la lune", retentissant pamphlet qui stigmatisait les horreurs commises par les franquistes pendant la guerre civile espagnole et l'appui moral que leur avaient donné les autorités ecclésiastiques. La même année, il s'embarqua pour l'Amérique latine et s'établit au Brésil, d'où il ne devait rentrer qu'en 1945. Pendant les hostilités, il s'en prit aussi violemment aux nazis qu'à la bourgeoisie européenne qui avait permis l'accession de Hitler au pouvoir, dans les livres où il donnait libre cours à sa verve acide, à son ardeur fougueuse, dénonçant "l'affreux néant du confort" avec autant de force et de foi qu'il en avait mis à dénoncer l'existence du mal parmi nous.

A son retour en France, il écrivit "Dialogue des carmélites" (1949), scénario, devenu drame théâtral inspiré par le martyre, sous la Terreur, des carmélites de Compiegne et qui est sans doute avec l'inoubliable "Journal d'un curé de campagne", l'oeuvre la plus pure et la plus forte qu'il ait conçue."

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 28 JUILLET

9 25 Ouverture et horaire
9 30 Pépinot
10 00 Mon ami Ben
10 30 Tour de terre
11 00 Bagatelle
11.30 Cent millions de jeunes
12 00 Les héros du samedi
13 00 Sporthèque
14 00 L'heure des quilles
15 00 L'univers des sports
17 00 Atome et Galaxies
17 30 Téléjournal
18 00 Walt Disney présente
19 00 Baseball
21 30 Univers des sports
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles du sport
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinéma

DIMANCHE 29 JUILLET

9 30 Pépinot
10 00 Le Jour du Seigneur
11 00 Documentaires canadiens
12 00 La semaine verte
13 00 Rencontres
13 30 Chambre noire
14 00 5D
15 00 L'univers des sports
17 00 Qui Vive
17 30 Téléjournal
17 35 Festival Charlie Chaplin
18 00 Le français d'aujourd'hui
18 30 L'agriculteur d'aujourd'hui dans l'agriculture de demain
19 00 Quelle Famille
19 30 Les beaux dimanches
21 00 Les beaux dimanches
22 00 Les beaux dimanches
22 30 Téléjournal
22 45 Sports-Dimanche
23 00 Cinéma d'ici
24 00 Ciné club

LUNDI 30 JUILLET

9 45 En mouvement
10 00 La souris verte
10 15 Petite abeille
10 30 La vie qui bat
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Un enfant nommé Michel
12:00 Les lois de la brousse
12 30 Le monde sous le masque
13 00 Oh! Lala!
13 30 Téléjournal
13 35 Réseau Soleil
14 30 Cinéma
16 00 Chez Verdurette
16 30 Woobinda
17 00 Daktari
18 00 Mon fils
18 30 Cher oncle Bill
19 00 En bloc
19 30 Les Pierrafeu
20 00 La porteuse de pain
20 30 L'histoire de Marie Lou
21 00 Sans blague
21 30 Marcus Welby M D
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles locales et sports
23 00 Cinéma

MARDI 31 JUILLET

9 45 En mouvement
10 00 La souris verte
10 15 Les aventures de Saturnin
10 30 Mini fée
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Le monde en liberté
12.00 Un enfant parmi tant d'autres
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 J'ai la mémoire qui flanche
13 30 Téléjournal
13 35 Réseau Soleil
14 30 Cinéma
16 00 Chez Verdurette
16.30 Le monde enchanté d'Isabelle
17 00 Dan et Boone
18 00 Le francophonissime
18 30 La légende de Bas de Cuir
19 00 En bloc
19 30 Les grands films
21 30 Les Cousins de "La Constance"
22:00 Chronique de France
22 30 Téléjournal national
22 45 Nouvelles locales et sports
23 00 Cinéma canadien

MERCREDI 1er AOUT

9 45 En mouvement
10 00 La souris verte
10:15 Poly et le Diamant noir
10:30 Les aventures célèbres de M. Magoo
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Plein feu ... l'Aventure
12 00 Les enfants de l'Archipel
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 Oh! Lala!
13 30 Téléjournal
13 35 Réseau Soleil
14 30 Cinéma
16 00 Chez Verdurette
16 30 Picolo
17 00 Les dossiers de l'agence "O"
18 00 Déclic
18 30 En bloc
19 00 Baseball
21 30 Ma sorcière bien aimée
22 00 La bonne équipe
22 30 Téléjournal national
22 45 Nouvelles locales et sports
23 00 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

JEUDI 2 AOUT

9 45 En mouvement
10 00 La souris verte
10 15 Les aventures de Saturnin
10 30 Professeur Calculus
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Histoires sans paroles
12 00 Les enquêteurs associés
12 30 Noële aux Quatre Vents
13 00 J'ai la mémoire qui flanche
13 30 Téléjournal
13 35 Réseau Soleil
14 30 Cinéma
16 00 Chez Verdurette
16 30 La Ribouldingue
17 00 Au pays des géants
18 00 Genies en herbe
18 30 Quentin Durward
19 00 En bloc
19 30 Les grands films
21 30 Consommateurs avertis
22 00 Dossiers
22 30 Téléjournal
23 00 Le prisonnier
24 00 Cinéma

VENDREDI 3 AOUT

9 45 En mouvement
10 00 La souris verte
10 15 Topino
10 30 Yoo
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Tang
12 00 Sport détente
12 30 Mes joies en vacances
13 00 Oh! Lala!
13 30 Téléjournal
13 35 Réseau Soleil
14 30 Cinéma
16 00 Chez Verdurette
16 30 Le Prince Saphir
17 00 Lagardère
18 00 Danse sur un Arc en ciel
18 30 La Demoiselle d'Avignon
19 00 En bloc
19 30 Les Règles du jeu
21 00 Prélude
21 30 Le 60
22 30 Téléjournal
23 00 Jeux du Canada
24 00 Cinéma

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 28 JUILLET
24h00 - CINEMA. "La Femme du boulanger". Comédie de moeurs réalisée par Marcel Pagnol, d'après une nouvelle de Jean Giono. Avec Raimu, Ginette Leclerc et Charpin. Le nouveau boulanger de Sainte-Cécile, en Provence, n'a pas son pareil pour faire du beau pain blanc. Mais un jour, sa femme s'enfuit avec un berger. Le boulanger, désespéré, n'a plus le coeur à travailler. (Fr. '38)

DIMANCHE 29 JUILLET
24h00 - CINE-CLUB. "La Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach". Drame social réalisé par Volker Schlondorff, avec Margarethe Von Trotta, Georg Lehn, Reinhard Hauff, Karl Josef, Cramer, Wolfgang Bachler, Harry Owen, Walter Buschhoff et Wilhelm Grasshoff. La province allemande de Hesse, en 1820. Sept paysans sont incités par un colporteur juif à attaquer la voiture qui transporte le produit des impôts. (All. 1970, prix de l'OCIC, en 1971)

LUNDI 30 JUILLET
14h30 - CINEMA. "Bataille de Corinthe". Drame pseudo-historique réalisé par Mario Costa, avec Jacques Sernas, Geneviève Grad et Gianna Maria Canale. Malgré les appels à la raison d'un sage le chef de l'armée corinthienne refuse de se plier au exigences de Rome. Sa résistance provoque l'invasion et la destruction de Corinthe, en l'an 146 avant J.C. (It. '61)
23h00 - CINEMA. "Corrida pour un espion". Film d'espionnage réalisé par Maurice Labro, avec Ray Danton, Pascale Petit, Roger Hanin et Horst Frank. Histoire d'espionnage qui met aux prises les agents secrets américains et soviétiques . (Fr.-hisp.-all. '65,

MARDI 31 JUILLET
14h30 - CINEMA. "Les Amoureux de Marianne". Comédie réalisée par Jean Stelli, avec André Luguet, Gaby Morlay et Jean Brochard. Dans une petite ville de province, deux candidats aspirent à être élus députés. La campagne électorale se complique d'une idylle amoureuse entre les deux enfants des adversaires. (Fr. '54)
19h30 - LES GRANDS FILMS. "Tintin et le Temple du Soleil". Dessin animé d'après les célèbres aventures de Tintin, imaginées par Jean Hergé. Des savants ont ramené du Pérou la momie de l'Inca Raspar Capac. Les Incas jouissant de mystérieux pouvoirs, tous les savants tombent en léthargie. Tournesol est enlevé. Tintin, Milou et Haddock vont délivrer Tournesol captif dans le Temple du Soleil. (Fr.-belge '69)
23h00 - CINEMA CANADIEN. "Question de vie". Drame psychologique écrit et réalisé par André Théberge. Principaux interprètes: Frédérique Collin, Alain Gélinas et Michel Maillot. Abandonnée par son mari avec trois enfants, une jeune femme travaille dans une fabrique de vêtements comme couturière. Sa vie s'écoule entre son travail, les soins donnés aux petits et les relations d'amitié entretenues avec un étrange garçon, jusqu'au jour où ses nerfs cèdent.

MERCREDI 1er AOUT
14h30 - CINEMA. "Le Dernier des Vikings". Film d'aventures réalisé par Giacomo Gentilomo, avec Cameron Mitchell, Isabelle Corey et Andrea Aurell. Les deux fils du roi des Vikings reviennent au pays pour apprendre que leur père a été tué par le roi de Norvège. La vengeance des Vikings sera terrible. (It. '64)

23h00 - CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. "La Vie d'un honnête homme". Film réalisé par Sacha Guitry, avec Michel Simon, Marguerite Pierry, Lana Marconi, Laurence Badie, Louis de Funès, Pauline Carton et Mouloudji. Un industriel donnant toutes les garanties d'un honnête homme se substitue à son défunt frère jumeau et assiste attristé au spectacle édifiant de ses funérailles. (Fr. '52)

JEUDI 2 AOUT
14h30 - CINEMA. "Princesse d'un jour". Film réalisé par Georges Skalenakis, avec Thomas Fritsen et Carolin Christensen. Une charmante "cicerone" fait admirer à son groupe les beautés d'Athènes. Sa voix est constamment enterrée par le brut d'un hélicoptère. Le pilote veut faire connaissance avec cette beauté grecque. (Grec)
24h00 - CINEMA. "Joffroi". Film réalisé par Marcel Pagnol, avec Vincent Scotts, Annie Toinon, Blavette et Poupon. Un vieil homme a vendu son verger à son ami pour s'acheter une rente viagère. Le nouveau propriétaire entreprend aussitôt le déboisement du terrain pour semer du blé. (Fr. '33)

VENDREDI 3 AOUT
14h30 - CINEMA. "Tamango". Tragédie réalisée par John Berry, avec Dorothy Dandrige, Curd Jurgens, Jean Servais et Alex Cressan. Côte de Guinée en 1820. Malgré l'abolition de l'esclavage, des bateaux clandestin continuent leur odieux commerce. (Fr. '57)
24h00 - CINEMA. "Nais". (Histoires d'amour). Mélodrame psychologique. Réalisation de Marcel Pagnol et Raymond Leboursier, avec Fernandel, Raymond Pellegrin et Jacqueline Bouvier, d'après "Nais Micoulin" d'Emile Zola. Après avoir été séduite par un fils de famille, une jeune villageoise attend un bébé.

5-D: AVORTEMENT

Le dimanche 29 juillet, à 2h00 de l'apres-midi, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir la reprise d'une émission spéciale d'une heure, durant laquelle sera traitée la question de l'avortement. Cette émission est présentée dans les cadres du programme "5D". A noter que cette émission est bien à 2h00 de l'après-midi, et non à 5h00, heure normale de la diffusion de "5D".

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS DEMANDE DE VOTER

A la bibliothèque, cet été, nous aimerions savoir quels livres vous font passer les meilleurs moments.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS DE VOTER!

A la fin du mois d'août, nous afficherons et publierons la liste des livres-champions.

Pour pouvoir participer inscrivez-vous et pensez à demander votre bulletin de vote chaque fois que vous viendrez à la bibliothèque.



Spectateurs intéressés au match



Les deux joueurs défensifs des Lions se regardent, stupéfaits, alors que le numéro 77 des Bombers, Thomas Scott, vient de compter le premier touché en arrachant le ballon des mains de Rocky Long.

Première victoire des Bombers

texte et photos : Hubert Pantel

Après avoir subi une défaite et un match nul, les Blue Bombers de Winnipeg sont revenus à l'assault et ont finalement remporté leur première victoire de la saison 1973, 22 à 7, aux dépens des Lions de la Colombie-Britannique, dans un match hors-concours. Il y avait 18,146 spectateurs au Stadium de Winnipeg, mercredi de la semaine dernière, qui ont réalisé que les Bombers pouvaient remporter une victoire sans des étoiles tels que Jim Thorpe, Mack Herron, Mickey Doyle, et... Don Jonas, qui n'a joué qu'un quart du match.

En effet, le fameux cri des annonceurs "c'est une passe de Jonas à Thorpe", cri qui donnait les frissons à tous les autres entraîneurs et joueurs défensifs de la Ligue pendant les deux dernières saisons. Ce cri fut remplacé mercredi soir de la semaine dernière par un nouveau "Pharr à Scott". Sans aucun doute, la vedette du match était le quart-arrière Pharr qui, en plus de compléter deux passes spectaculaires à Scott, a couru avec le ballon six fois pour un total de 63 verges.

Quant à Scott, il avait la tâche pas facile de se mériter une position avec l'équipe qui compte actuellement une quarantaine de joueurs, nombre qui devra être réduit à 32 joueurs (dont 17 canadiens) avant le début de la saison régulière.

Au deuxième quart du jeu, la ligne de mêlée était au 34 de la zone des Lions, Pharr a lancé une passe dans la direction de Scott qui, sautant dans les airs, a réussi une réception spectaculaire sur le 12 des Lions. Deux jeux plus tard, c'était encore une passe de Pharr à Scott, qui a compté ainsi le premier touché en arrachant littéralement le ballon d'entre les mains du défenseur Rocky Long, qui avait tenté l'interception. Au total mercredi soir, Scott a capté 4 passes pour 79 verges.

Etait également impressionnant, mercredi soir, le centre-arrière canadien Tom Walker, qui a bien bloqué et a couru avec le ballon trois fois pour un total de 15 verges. Il a également compté le deuxième touché des Bombers. Après le match, Walker, qui lutte aussi à se tailler une place avec l'équipe, aura sans doute remercié Don Jonas qui, par un jeu de feinte, lui avait donné l'occasion de compter ce touché. En effet, au jeu précédent, Winnipeg faisait face à la situation de 3e essai sur le 22 des Lions. Jonas est venu et s'est enligné pour un botté de placement, mais c'était une feinte bien réussie, et la passe de Jonas a été captée par Paul Williams sur le 3 des Lions. Walker a compté au prochain jeu.

Si l'offensive des Bombers a fait ses preuves (au point où l'entraîneur des Lions, Eagle Keys, affirmait à la fin du match qu'il aurait préféré jouer contre le quart-arrière étoile Jonas, au lieu de Pharr), on ne peut négliger l'excellent travail de l'équipe défensive des Bombers. Il est vrai que l'équipe offensive des Lions était rarement menaçante, mais si les Bombers les ont restreints à seulement 7 points, c'est bien aussi grâce à un jeu homogène de la défensive, en plus de quelques jeux spectaculaires: un botté de placement qui fut bloqué par Heighton, et un touché de sûreté occasionné par Jim Duke.

Si l'équipe défensive des Bombers présente un jeu aussi harmonieux tout au long de la saison, Winnipeg aura encore une bonne chance de se classer au premier rang cette année. A l'offensive, la qualité des receveurs prime toujours, des coureurs tels que Walker sont prometteurs, et la variété qu'apporte au jeu le 2e quart-arrière, Pharr, fera que l'offensive des Bombers sera encore une des plus impressionnantes de la Ligue. L'équipe à battre dans l'Ouest cette année, pour se mériter la première place, sera probablement celle des Eskimos d'Edmonton. C'est dire que la première partie de la saison régulière des Bombers pourrait déjà se révéler une des plus importantes au classement final, car ce sont en effet les Eskimos qui s'aventurent au Stadium de Winnipeg le 31 juillet prochain...



Le centre arrière canadien des Bombers, Tom Walker (no 32) compte le deuxième touché des siens.

Le tournoi à Lourdes

par Emile Hacault

La saison estivale apporte avec elle de nombreuses activités sportives dans diverses régions de la province.

La semaine dernière, nous avons eu l'occasion de visiter la région de Notre-Dame-de-Lourdes où se déroulait un tournoi de baseball (ne pas confondre avec fastball).

De nombreuses équipes étaient inscrites (plus d'une vingtaine) et elles étaient divisées en deux catégories, A et B.

Dans la catégorie A, les Reds de Crookston au Minnesota n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Goldeyes de Carman, qui ont remporté le titre de baseball junior dans leur division cette année.

Au cours des deux dernières manches, plusieurs erreurs ont permis aux Reds de produire des points qu'ils n'auraient pas du recevoir. Il faudrait noter cependant que les Goldeyes ont utilisé leurs meilleurs artilleurs au cours du tournoi afin de se rendre en finales.

Le jeu était sérieux de part et d'autre, mais la force supérieure de l'équipe américaine a obligé les Goldeyes de jouer un jeu trop défensif. Les Reds ont remporté le match 5-2.

Dans la Catégorie B, les Légionnaires de St-Boniface, qui ont remporté eux aussi le championnat dans leur division de la ligue de baseball junior, ont aisément triomphé de leurs adversaires. Notons que l'équipe de St-Boniface a remporté trois blanchissages au cours du tournoi.

Le match final opposant St-Boniface et les Canucks de Glenboro a démontré le jeu d'ensemble de l'équipe de St-Boniface.

Ces jeunes joueurs n'ont commis presque aucune erreur en fin de soirée, chose qu'on ne peut dire de l'équipe de Glenboro, et ont permis aux spectateurs de voir un match amusant autant que plaisant. L'équipe de St-Boniface a gagné le match final 7-0.

En parlant avec certains joueurs, la plupart se sont dit très impressionnés par l'organisation qu'on y avait mise et l'enthousiasme des spectateurs.

Un des joueurs a même fait remarquer que ce tournoi était le mieux organisé de la province et que par conséquent on attirait ainsi un meilleur calibre de jeu et de meilleures équipes.

Ceux qui n'ont pu se rendre à Lourdes pourront voir les Goldeyes de Carman et les Légionnaires de St-Boniface évoluer lors de leurs prochains matchs. Il s'agirait de s'y rendre afin de les voir car on présente un jeu intéressant, captivant et reposant.

Au point de vu statistique dans la ligue de baseball junior où évoluent ces deux équipes, Carman a remporté 17 victoires et subi 5 défaites alors que St-Boniface a remporté 21 victoires et n'a subi que trois revers.

Si vous vous y rendez, amusez-vous bien, cela en vaut la peine.

77e EXPOSITION AGRICOLE à ST-PIERRE

les 3, 4 et 5 août

LES ÉTAPES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST-PIERRE

Il y a 77 ans, la Société d'Agriculture de St-Pierre fut fondée pour aider à l'amélioration des races de chevaux, de vaches laitières et de bovins de boucherie. Pour en arriver à cette fin, une exposition fut organisée où les éleveurs pouvaient montrer leurs chevaux et vaches de races. Beaucoup d'éleveurs ont importé des étalons de race Belge et Bercheron. Plus tard, le cheval canadien fit son apparition dans les fermes. Les chevaux sont démontrés avec le licou et aussi sous harnais. On pratique des tours de force avec les chevaux.

L'exposition d'art ménager fut ensuite commencée et reste toujours en vogue.

Pendant plusieurs années après la disparition des chevaux de trait, l'exposition est centrée autour du troupeau laitier. A son tour, la Société d'Horticulture se met de la partie et les fleurs sont maintenant ajoutées à l'exposition annuelle. Depuis le regain de popularité du cheval, beaucoup de classes ont dû être ajoutées. Les chevaux sont encore démontrés avec le licou. Ceci est un concours de beauté. Ils sont ensuite montrés en selle dans toutes sortes de manoeuvres très compliquées.

Les races laitières participent encore à l'exposition, mais seuls les animaux possédant des records assez imposants sont admis.

Cette année nous aurons encore l'exhibition publique de bovins exotiques. Un "rodéo" de bicyclettes a aussi été organisé et promet d'être des plus intéressants.

M. Auguste Laroche

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST-PIERRE (Fondée en 1896)

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jake Epp
Abbé Lionel Bouvier
Père St-Denis
Abbé Nadeau
Zeph Audet
Fernand Lavergne
Leonard Barkman, M.J

EXÉCUTIF 1972

Calvin Stewart	– président
Gérard Beaudoin	– 1er vice-président
Auguste Laroche	– 2e vice-président
Mme Lucille Carrière	– Secrétaire-trés.
W Grabowsky	– Agronome
Marcel Côté	– Vérificateur

MEMBRES HONORAIRES

Mlle Antoinette Carrière
Joseph LaFrance
Jos T Carrière
Fortunat Grégoire
Hubert Labelle
Victor Joubert
Mme Gérard Chenard
D A Carrière
Ovila Péloquin
Léo Carrière
Wilfrid Hébert
Victor Préfontaine
Albert Robidoux

A. Joubert, président sortant de charge

BUREAU DE DIRECTION

Mme Léonie Desaulniers
Mme Thérèse Rioux
Mme Irène Carrière
Mme Mavis Stewart
Mme Cécile Closson
Mme Irène Grégoire
Mme Lucille Desharnais
Rémi Grégoire
Auguste Laroche
Clifford Bateman
Mme Lucille Carrière
Mme Annette Hébert
Mlle Cora Hébert
Mme Jean Pateman
W Wilderman
Gus De Pape

PERSONNES EN CHARGE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE L'EXPOSITION

MANUFACTURE, GRAINS
Gérard Beaudoin 433-7737
Rémi Gregoire 433-7760

PRODUITS DE LA FERME
Mme Cécile Classon 433-7231

ANIMAUX FAMILIERS
Mme Hélène Tétrault 347-5279

JUNIOR
Mme Mavis Stewart 433-7699

HOBBY
Mme Jean Bateman 433-7728

PERSONNES ÂGÉES
Mme Irère Grégoire 433-7760

COUTURE
Mme Léonie Desaulniers 433-7473

NOUVEAUX EXPOSANTS
Mme Irène Grégoire 433-7760

Si vous désirez des renseignements concernant l'exposition d'une ou plusieurs catégories, veuillez, appelez sans gêne.

PATISSERIES
Cora Hébert 433-7915

CONSERVES
Thérèse Rioux 433-7721

HORTICULTURE
Cécile Classon, Irène Carrière, Violet Shelby, Annette Hébert 433-7795

VACHES LAITIÈRES
Gérard Beaudoin ou Gus de Pape 433-7737

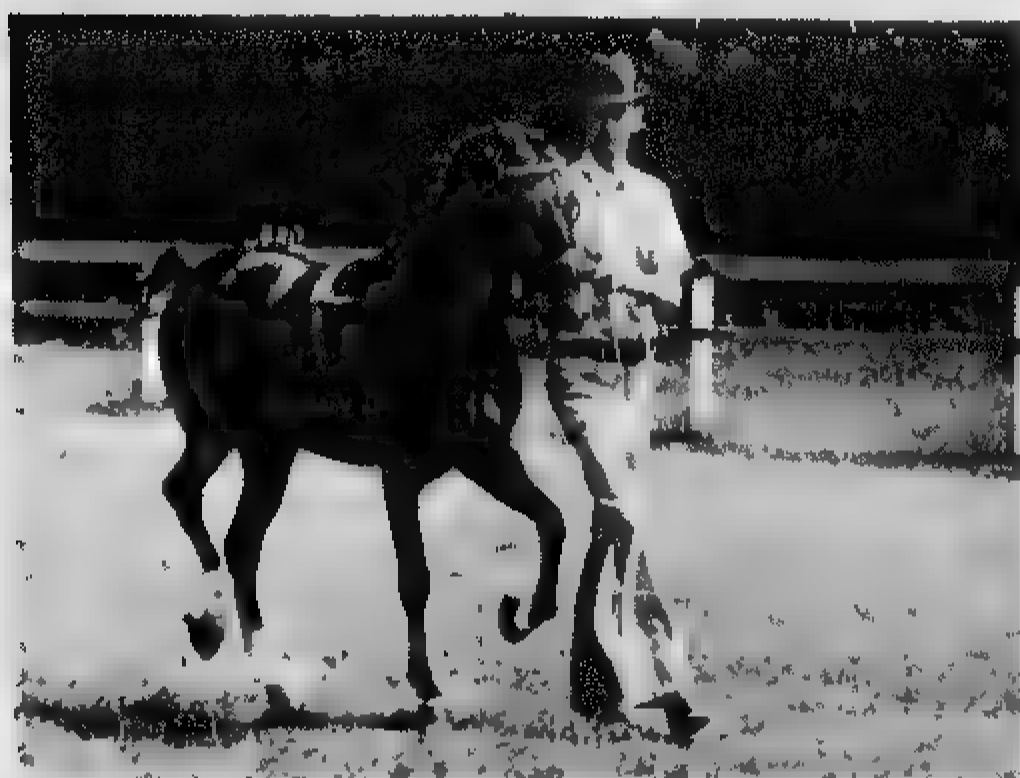


PHOTO Studio Jolys à St Pierre

CHAMPION "PONY STALLION" 1972

LUCIFER STAR DANCER appartient à René Morin de Dufresne



PHOTO Studio Jolys St-Pierre

FAH SHAH

gagnant du championnat "Stallion" en 1972, appartient à M. Gus de Pape

AVIS

Les commerçants de St-Pierre et des villages environnants pourront, cette année, étaler leurs produits, soit à l'intérieur ou a l'extérieur. Un prix en argent sera offert pour le meilleur kiosque. Pour tous renseignements concernant l'espace alloué, contactez :

M. CALVIN STEWART, président
MME LUCILLE CARRIERE, secrétaire
433 7699

FROG FOLLIES 1973

PROGRAMME

VENDREDI 3 août

8h p.m. à 1h
Danse Rock

SAMEDI 4 août

10h a.m.
Défilé des chars allégoriques
11h a.m. jusqu'à 9h p.m.
Concours hippique
11h a.m. jusqu'à 4h p.m.
Exposition de produits de ferme, hobby, couture, pâtisseries, conserves, horticulture
1h p.m. à 1h a.m.
Au P'tit Canot – "The Family Six"
1h p.m. (et toute la journée)
Exposition d'animaux à boeuf exotiques
2h p.m.
"Rodéo" de Bicyclettes
5h30 p.m.
Vente à l'enchère des produits de l'exposition

DIMANCHE 5 août

1h p.m. (à 1h a.m.)
Au P'tit Canot – "The Family Six"
2h p.m.
Championnat Canadien National du saut de grenouille
2h p.m.
Spectacle d'animaux familiers





PHOTO Studio Jolys à St Pierre

M. Normand Rochon présente à Mme Charles-Emile Roy le "Bake-Queen award" en 1972

37e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

L'espace d'une ou deux secondes, la stupeur le paralysa. Mais il se reprit et ne chercha pas à nier :

– C'est exact.

– Pourquoi ne pas me l'avoir dit?

– Je n'ai pas jugé utile de vous dévoiler ce détail ayant trait au passé.

– Au passé?

– Oui. Car je ne joue plus, désormais.

– Depuis quand?

– Depuis des semaines... A mon tour de vous interroger. Ce sont les Tanzman, je suppose, qui vous ont appris cela?

– En effet. Je les ai rencontrés hier à Tanger. C'est Dora qui m'a éclairée.

Il serra les poings, toute sa colère rentrée :

– Oubliez ces propos inspirés par la jalousie. Ce soir, nous en aurons définitivement terminé avec eux.

– On ne peut oublier les certitudes acquises...

– Quelles certitudes?

Soutenant son regard, elle lui lança à la face :

– Vous avez demandé de l'argent à votre frère pour régler vos dettes et il a refusé. Alors, une idée machiavélique a germé en vous.

Ce n'était pas la meilleure façon de le confondre, de l'amener aux aveux. Mais elle était trop bouleversée, trop surexcitée pour s'en rendre compte.

Claude accrochait sur elle un regard aigu comme une lame.

– Que voulez-vous insinuer? articula-t-il d'une voix méconnaissable.

– Vous me comprenez fort bien. Plus tard, vous avez également sollicité votre belle-soeur rescapée de l'accident et elle a dit non, se condamnant à mort à son tour. Je suis persuadée que ce n'est pas une embolie qui l'a emportée!

Il la considérait avec effarement.

– Vous faites preuve d'une subtile imagination! dit-il enfin, avec calme. Comment, après avoir causé mystérieusement un accident, aurais-je pu tuer ma belle-soeur à distance?

– En l'empoisonnant.

– C'est stupide!

– Où est la fiole berbère qui se trouvait dans cette vitrine?

– La fiole berbère? Je ne sais pas... Quelle étonnante interprétation! Croyez-vous que je vous aurais dit ce qu'elle contenait si j'avais conçu le dessein d'empoisonner France?

– Qui sait? Vous prétendez ne pas savoir où est la fiole?

– Je ne m'étais même pas aperçu de sa disparition. Vous venez de me la faire remarquer.

– Comme c'est étrange!

– Je vous en prie, Gilda, cessez cette plaisanterie macabre.

– Comment osez-vous parler de plaisanterie alors qu'il est question de crimes et que je possède contre vous des commencements de preuves.

Il fronça les sourcils :

– Par quel miracle?

– J'ai vu votre garagiste. Il paraît que la mécanique n'a pas de secret pour vous. Pourquoi m'avoir affirmé le contraire, si ce n'est pour que je ne soupçonne jamais que vous pouviez avoir saboté la voiture de votre frère et mon avion?

– Ineptie que tout cela. Et que vient faire votre avion dans cette histoire?

– Je suis sûre que la panne qui a immobilisé le Gardan a été provoquée.

Cette conviction n'ébranla pas l'assurance qu'il affichait à nouveau. Avec une pointe d'ironie, il souligna :

– En admettant que cela soit, convenez au moins que ce n'était pas un acte criminel, puisqu'il s'agissait de l'immobilisation au sol de l'appareil.

C'était juste et cela déroutait. On ne pouvait voir là aucun attentat dirigé contre la vie de France Janvry. Devina-t-il qu'il venait de marquer un point? Il reprit, d'un ton persuasif :

– Vous vous êtes mis martel en tête, Gilda. Comment aurais-je pu approcher le Gardan et, d'autre part, provoquer un accident qui a eu lieu à près de deux cents kilomètres de l'endroit où je me trouvais?

– Comment prouverez-vous que vous étiez à Malabata, la nuit qui a précédé le jour de l'accident? Aicha et son mari étaient à Tetouan et, cette même nuit, France a vu rôder quelqu'un autour de la voiture, à Rabat.

Il la regardait comme s'il venait soudain de découvrir en elle une adversaire implacable. Démonté, il constata :

– Vous vous êtes bien informée.

– Je ne pouvais continuer à fermer les yeux sur tous les faits insolites qui vous accablent.

– Si j'étais coupable de ce dont vous m'accusez, je me serais arrangé pour avoir un alibi. Même si les apparences sont contre moi, vos deductions ne sont pas un commencement de preuves... Avez-vous autre chose à me reprocher?

– Vous vous êtes attaqué à Sandra, en ma présence, sur votre bateau afin d'avoir un témoin pour le crime que vous auriez déclaré accident.

Cette fois, ses traits se contractèrent et il se defendit avec véhémence :

– Vous êtes folle, Gilda! Je vous ai dit que ce fut un geste maladroit. Je suis innocent, entendez-vous!

– Si je n'étais pas arrivée à temps, tout à l'heure, aurais-je revu Sandra vivante?

– Vous perdez la tête!

– Je n'ai plus confiance en vous. J'ai peur de ce que j'ai découvert, de ce qui s'accumule contre vous.

– Vos conclusions sont erronées.

– Prouvez-le!

– Gilda, je vous en supplie, cessez de m'accuser, ressaisissez-vous.

– Comment le pourrais-je? Les pires doutes me hantent et vous êtes incapable de les réduire à néant.

Un instant, il demeura silencieux, pesant peut-être le pour et le contre suspendus comme le fil d'une épée au-dessus de sa tête, puis son attitude devint humble et il reconnut :

– Certains faits, que vous avez mal interprétés, m'accablent. Je vais vous dire ce qu'il en est, en réalité. Il est vrai que j'ai demandé à Charles de m'aider. Il a refusé et je n'ai pas insisté. J'ai emprunté à un usurier. La veille de son départ pour Paris, j'exposé la même requête à France et elle s'est montrée d'une dureté impitoyable. J'ai donc abandonné tout espoir d'être secouru par les miens, et nous nous sommes quittés froidement. Entre-temps, je vous avais rencontrée et mes soucis étaient passés au second plan. J'étais tombé éperdument amoureux de vous. A notre retour de Rabat, je ne savais que faire pour vous retenir à Malabata. Alors, je l'avoue, j'ai soudoyé un mécanicien de la base de Tanger pour qu'il provoque une panne sur le Gardan. Hélas! la trêve a été de courte durée et lorsque je vous ai vue vous envoler à destination de Paris, j'ai cru que je ne vous reverrais jamais.

Etonnement intense, incrédulité, se partageaient l'esprit de Gilda. Ces explications étaient sa version, sa vérité à lui. Elles laissaient subsister en elle l'incertitude. Il reconnaissait un fait grave, qu'il minimisait. N'était-ce qu'une demi-vérité? Ne lui cachait-il pas le vrai motif de ses agissements?

– Là se bornent mes actes, affirma-t-il. Je rejette toute autre accusation.

Il avait recouvré un semblant de calme, ses yeux ne la fuyaient plus et Gilda était saisie d'indécision et de doutes contraires. Etait-ce un subtil criminel ou un innocent qu'elle avait devant elle? Elle comprit que jamais elle ne le percerait à jour et qu'une ombre trouble perpétuelle continuerait de l'environner. Dans ces conditions, pouvait-elle – sur des présomptions personnelles – prendre le risque de le livrer à la justice, de faire éclater un scandale qui éclabousserait Sandra?

– Je regrette, avoua-t-elle avec désarroi, mais je ne parviendrai jamais à vous croire tout à fait.

Il fit un pas vers elle, mais elle recula:

– Gilda, je vous en conjure! Comment pourrons-nous vivre ensemble avec ce poison dans le coeur?

– Nous ne vivrons pas ensemble, Claude. Je ne vous épouserai pas... Pas seulement à cause de la situation actuelle, mais parce que je n'ai pu oublier Fabrice Caurane et qu'en toute loyauté je vous devais cet aveu que, de toute manière, je vous aurais fait.

Visage altéré, il ouvrit la bouche pour parler, mais elle le devança :

– Ma décision est irrévocable. Croyez que je suis désolée de ce qui vient de se passer. J'aurais voulu emporter de vous un souvenir différent.

– Ainsi, vous croyez toujours à ma culpabilité?

Inquiet de son silence, il ajouta :

– Que comptez-vous faire?

– Rien contre vous. Regagner Paris par le prochain avion.

– Même la pensée de Sandra ne saurait vous retenir? demanda-t-il avec un rictus douloureux.

– Claude, il faut que vous renonciez à Sandra.

Traits crispés, il la brava :

– Pourquoi?

– N'insistez pas. De plus, sans gouvernante cette enfant ne saurait continuer à vivre dans votre entourage.

– Sandra entrera aux Mouettes, comme convenu.

– Je vous en prie, laissez-moi l'emmener à Paris. Je la placerai dans un pensionnat de Saint-Cloud où j'ai moi-même été élevée. Je m'occuperai d'elle comme de ma propre fille.

– Et si je refuse?

– Vous ne le pouvez pas, Claude. Et puis Sandra est une charge morale pour vous qui allez partir pour le sud. Que fera-t-elle à Tanger, seule, abandonnée? De plus, je ne saurais la laisser à votre merci complète.

– Est-ce une menace?

– Disons plutôt que c'est un conseil. Si vous pouviez me donner une certitude, prouver votre innocence, il en irait autrement.

Etait-il prisonnier de ses crimes ou d'un cruel destin? Comprit-il que rien n'effacerait le doute des pensées de Gilda, craignit-il qu'elle ne le perde en voulant placer Sandra sous la protection de la police? Vaincu, il baissa le front et dit, après un silence :

– Agissez comme vous l'entendez.

Gilda se sentit soulagée d'un grand poids tandis qu'un sentiment de pitié la pénétrait :

– Si je vous ai accusé à tort – ce que je ne crois pas – dit-elle, je vous en demande pardon. Dans le cas contraire, bien que vous ayez su vous soustraire à la justice des hommes, vous n'échapperez pas à celle du Ciel... Je monte faire mes bagages et ceux de Sandra. Pendant ce temps, peut-être pourriez-vous rédiger une lettre à l'intention du juge de paix, qui a tranché le cas de Sandra. Informez-le que vous êtes contraint de renoncer à vos droits de tuteur. Je vous le demande comme une grâce. Je la lui remettrai en main propre.

Il ne s'insurgea pas, ne se défendit plus. Ne se savait-il pas démasqué, vulnérable? D'un signe, il acquiesça et elle se retira.

Demeuré seul, il se tint longtemps immobile à la même place, comme anéanti. Puis il alla pousser le verrou de la porte et vint s'asseoir à sa table de travail. Il sortit une petite clef de sa poche et fit jouer la serrure du tiroir central. Glissant une main tremblante sous une pile de feuilles de papier, il en ressortit un objet rebondi. Alors, fasciné, écartelé par de secrètes pensées, il s'abîma dans la contemplation de la fiole berbère!

EPILOGUE

En arrivant à Paris avec Sandra, le premier soin de Gilda fut de prendre rendez-vous avec le juge de paix. Un vieil ami de son père défunt, notaire retraité, à qui elle exposa en détail la situation, lui laissa espérer qu'après enquête et patientes démarches, Sandra n'ayant pas d'autre famille que son oncle, l'autorisation de rendre visite, de recevoir la fillette chez elle et de veiller sur elle en tant que tutrice lui serait ultérieurement accordée. De fait, le juge – à qui elle remit la lettre de Claude – devait se montrer humain, compréhensif et laisser entrevoir à Gilda un arrangement définitif pour l'avenir.

Le même après-midi, avec l'accord du juge, Sandra entrait à l'institution Sainte-Anne de Saint-Cloud, sans trop de désarroi, réconfortée par la pensée que Gilda habitait à deux pas de la pension et qu'elle la verrait très souvent.

Gilda lui avait expliqué qu'elle et Claude avaient résolu de ne pas se marier et que son oncle était parti pour un long voyage dans le sud marocain. Sandra, qui vouait à la jeune fille la plus vive des affections, l'avait suivie avec joie.

à suivre

Jones demeure maire de Moncton

MONCTON (PC) - Leonard Jones a été réélu hier maire de Moncton, entreprenant ainsi un sixième mandat consécutif, mais sa majorité est considérablement moindre que celle qu'il avait eue à l'élection précédente.

Il n'avait qu'un seul adversaire, l'homme d'affaires J.A. Keefe.

Il a recueilli 12,315 voix et M. Keefe en a reçu 11,686.

Cela donne une majorité de 629 à M. Jones. A l'élection de 1971, M. Jones avait été élu par une majorité de 2,500.

Après le dépouillement des boîtes de scrutin hier soir, le maire Jones a soutenu qu'entre 300 et 500 personnes avaient voté illégalement. Il a précisé que ces personnes n'avaient pas le droit de vote parce qu'elles demeurent en dehors de Moncton et il tient le ministère des Affaires municipales responsable de cette situation.

Après l'annonce de sa victoire, le maire Jones, en compagnie de partisans et de quelques conseillers, s'est rendu à l'hôtel de ville, et là, un conseiller, Michel Cripton, a commencé à s'adresser à la foule en français, ce qui a soulevé des protestations.

Le maire Jones a alors dit au conseiller Cripton: "Vous devriez peut-être parler dans une langue que nous comprenons tous."

LES PETITES ANNONCES

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2J4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, Provencher St Boniface
R2H 0G3
Téléphone 233-7431
Essence Huile Accessoires
Pneus Réparations
Remorquages

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2S5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2353

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

on demande

La Division Scolaire
Rivière-Seine

désire embaucher un professeur pour la classe française en 3e année à l'école Ste-Anne pour septembre 1973.

Ecrire avant le 3 août à :

Directeur Général
C.P. 160
Ste-Anne, Manitoba

LA CITÉ DE WINNIPEG

Des demandes en écrit seront reçues
pour la position de
CONSTABLE BILINGUE
au département de Police
de la Communauté de Saint-Boniface.
Qualifications: entre 21 et 26 ans.
Grade XII, 5'11" minimum, parfaite santé.
S'adresser au Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville, rue Main, Winnipeg.

COMMIS-STÉNO
(Anglais-Francais) BILINGUE

Nous sommes à la recherche d'une personne complètement bilingue, parlant couramment l'anglais et le français, capable de traduire des instructions orales et écrites de l'anglais au français et du français à l'anglais. Le poste comprend aussi du travail de correspondance et comme téléphoniste. Doit pouvoir taper 45 mots à la minute. Excellentes conditions de travail et bénéfices supplémentaires.

Veuillez envoyer curriculum vitae complet en anglais à:

Directeur du personnel
C.P. 3,000
Winnipeg

La DIVISION SCOLAIRE
de la RIVIERE-ROUGE
ON DEMANDE
TROIS PROFESSEURS BILINGUES
pour l'Institut Collégial de St-Pierre:

(1) Education physique et Français
(2) Education physique et Jr. High Anglais
(3) Jr. High Anglais

Veuillez adresser vos demandes à
Monsieur Edmond Lacasse, directeur
St-Pierre, Manitoba R0A 1V0

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSARIO ROY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 31 août, A.D. 1973.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de juillet, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU BERTHE ST-PIERRE, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Veuve de Napoléon St-Pierre, autrefois de la même place, journalier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 147, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G2, le 28e jour de juillet, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de juillet, A.D. 1973.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALCIDE MORIN, du Village de St-François Xavier, au Manitoba, fermier, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 147, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G2, le ou avant le 28e jour d'août, 1973.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de juillet, A.D. 1973.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

personnel

Dame se déplaçant à l'aide de béquilles désire une personne pour lui tenir compagnie. Chambre, pension et salaire. Composer: 783-0086 après 4 heures.
14 619 JNO

ON DEMANDE
La compagnie d'un couple pour voyager dans l'Est (Québec et Montréal). Partirai mi-août et resterai deux semaines dans la belle province. Si intéressé, composez: 257-0045 le soir.
17 655 18 C

à louer

Appartement de 4 pièces. Possession immédiate. $125.00 par mois. Composer 247-8995.
17 654 17 C

Grande chambre non meublée. Réfrigérateur et poêle inclus. Au 1er étage. Facilités de cuisine. Composer: 247-9625.
9-566-JNO

Rue La Flèche. Logis de 3 pièces meublées, au sous-sol. Laveuse et sécheuse automatiques. Stationnement. Entrée privée. Libre 15 août. Composer 233-6788.
16 653 17 C

Norwood. Grande chambre sur le devant. Non meublée. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-517B-JNO

St Boniface, rue Notre-Dame. Logis de 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bain privées. Poêle, réfrigérateur et service de buanderie. Garage. Composer: 233-6419.
17 656 17 P

Appartement de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur et facilités de lavage. Libre 1er août. Pour adultes. $125.00 par mois. Composer: 256-2266.
15 639 JNO

Le Camp Notre-Dame aurait un chalet à louer du 5 au 11 août et du 26 au 31. $55.00 par semaine, $9.00 par jour. Eau chaude, électricité, réfrigérateur, cuisinière à bois, chauffe-assiettes. Composer: 233-3896.
17 657 17 C

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

à vendre

Duplex tout à fait moderne, très propre, grand lot et beau jardin, belle localité. Chauffage central. Machine à laver automatique, etc. au sous-sol. Pour visiter, composer: 878-2746 ou écrire à C.P. 93, Lorette, Man.
14-617-17 C

A Lorette. Bâtisse pour bureaux ou logement. Pour plus de renseignements, s'adresser à: La Caisse Populaire de Lorette, Lorette, Manitoba. Tél.: 878-2791.
14-625-JNO

Commode à 3 grands tiroirs et avec grand miroir. Composer: 233-5895 jusqu'à 3 heures ou après 8h30.
16-650-17 C

A VENDRE
Commerce d'assurances générales, Autopac, etc. Chiffre d'affaires très intéressant. Pour plus de détails écrivez à : Boîte 632, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
15-632-18 C

Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés $1.00 chacun. 2 x 4 - 9' 70¢ chacun. Poteaux: 3 x 4 - 9' $1.60 chacun. "Boxcar Decking": 2 x 6 et 3 x 6 - 50c et 75c chacun. Tous matériaux droits et secs. Aussi, un bon assortiment de "metal sheating" et de poutres d'acier. S'adresser à Texaco Spud Stop Restaurant, route 59 N 1/2 mille au sud de la grand route provinciale 101. Tél.: 222-6137.
14-618 JNO

agents d'immeubles

AVIS
CHANGEMENT D'ADRESSE

Paul Gagnon et le personnel de Paul's Realty désirent annoncer à leurs nombreux clients et amis qu'ils sont maintenant déménagés, et que leur nouveau bureau est situé au 184 1/2, boul. Provencher. Les nouveaux numéros de téléphone sont :

247-8861 - 247-8862

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

FIDELITY TRUST
452-7417

ST-BONIFACE $17,400
Rue Dumoulin. 2 chambres à coucher. Situé près autobus, magasin et écoles. Tapis mur à mur. 2 salles de bain. Garage. Appelez Paul Godin: 247-5497 ou Angéline Kirouac: 284-0985.

ST-BONIFACE $13,900
2 étages, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Près hôpital St-Boniface. Appelez Paul Godin: 247-5497, ou Angéline Kirouac : 284-0985.

WINNIPEG
Entre les rues St. Mathew's et Ellice, près du centre de la ville. Très belle maison de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine bien moderne, salle de récréation. Garage. Comptant requis: $3,000. Appelez Gérard Pelletier: 334-0112

ST-VITAL
Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Garage attenant. Cave à la grandeur. Sur lot de 72' x 120'. Tapis mur à mur au salon. Beau grand jardin. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE BERRY
Duplex complètement privé. Un logis de 2 ou 3 chambres à coucher au premier, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Garage. Lot: 40' x 125'. Tout près hôpital. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL
Bungalow de 2 chambres à coucher. Demi-cave. Sur lot de 50' x 120'. Présentement loué à $130 par mois. Prix demandé: $10,900. Pour plus d'informations, appelez Louis Combot: 247-5918.

LORETTE - MAN.
Grande maison de 2 étages sur lot de rivière comprenant près de 2 acres. Tapis dans toutes les pièces excepté cuisine et salle de bain. 4 chambres à coucher, salle de récréation au sous-sol, salle à manger. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-VITAL
A VENDRE OU A LOUER
Grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, sur beau lot avec garage et patio. Cave à la grandeur complètement finie. Plus salon de coiffure attenant. Équipement complet. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE MASSON
Maison de 2 étages. Logis de 2 chambres à coucher au 1er; logis de 1 chambre à coucher au 2e. Aurait besoin d'être rénovée. Bon terrain pour nouvelle construction. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot: 247-5918.

80 ACRES DE TERRE à 3 milles à l'est de la route 59. Tout en culture. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage
Tél.: 942-0481



PRES ECOLE LACERTE — Joli bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Etat impeccable. Grand lot clôturé. Près des écoles. Plein prix: $26,500. Certainement une aubaine au prix d'aujourd'hui.

STE-ANNE-DES-CHENES — 55 acres de terre ayant bon frontage sur rivière Seine. Très beau site avec beaux arbres. Très bon terrain. Prix vraiment intéressant.

ST-BONIFACE — Joli bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Plein prix, seulement $13,200.

ST-BONIFACE — Près hôpital. Grande maison de 6 chambres à coucher, ou peut être convertie en maison de pension. Soubassement complet. Beau grand lot boisé. Comptant requis: $1,200 à une hypothèque.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

PAUL'S
PAUL GAGNON
247-8861 247-8862
ou
256-6538

LOUIS WENDEN
453-1562

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
184 1/2, boul. Provencher

ST-CLAUDE — Centre du village. Une acre de terre sur rue de l'Ecole. 132' x 330'. Peut être divisée en 2 lots. Bon puits sur les lieux. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE — Maison de 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Tout près Cathédrale. Comptant requis: $500.00. Balance portée par vendeur à $75.00 par mois.

LORETTE — Grand lot de 80 pieds de frontage. Une demi-acre. Egoûts et eau. Prix avantageux.

PRES ECOLE PROVENCHER — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage presque neuf. Une aubaine à $11,700.

ST-ADOLPHE — Grand lot boisé donnant sur la rivière, 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. Chaque lot a une superficie de 5 acres ou plus. Seulement 3 lots de disponibles.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.



NORWOOD
Belle grosse maison de 3 chambres à coucher. Complètement rénovée. 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. Appelez Claude.

ELMWOOD $14,000
Petit bungalow de 3 chambres à coucher, nouvellement décoré. Laveuse, sécheuse, poêle à gaz. Appelez Claude.

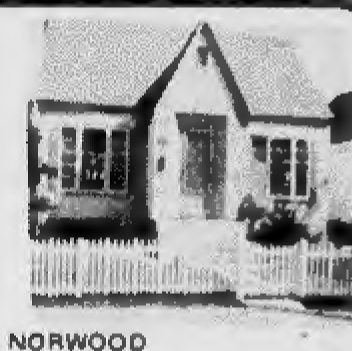
ST-BONIFACE $10,900
Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Peut être acheté avec comptant minime. Appelez Nap.



NORWOOD
Rue Eugénie. Belle grande maison de famille. 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, foyer. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.



RUE PLINQUET $23,500
Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Aussi, maison de 2 étages avec soubassement complet. Le tout sur propriété de valeur. Lot : 75' x 120'. Appelez Nap.

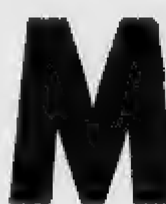


NORWOOD
Maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Belle Grande cuisine. Salle de récréation. Garage. En très bon état. Appelez Claude.



NORWOOD $20,500
Rue Hill. Grosse maison de famille ou de revenu. Soubassement complet. 2 salles de bain. En très bon état. Appelez Nap.

MULTIPLE SERVICE



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

Tél.: 247-8958 DANIS REALTY 519, ch. Ste-Marie



PRES DE LA YOUVILLE — Bungalow de 3 chambres à coucher — Pleine cave avec nouvelle électricité — Nouvelle fournaise et nouveau toit — Besoin d'un peu de travail — Prix: $14,500 — Appelez Rudy Dufault.

STE-ANNE MANITOBA — 4 milles du village sur ch. Dawson — Doit être vendue. Maison de 3 chambres à coucher — Pleine cave — Très propre — Garage double neuf — Sur une acre de terrain — Plein prix: $8,900 avec $1,000 comptant — Ne tardez pas — Appelez Maurice ou Aline Danis.

ST-BONIFACE — $25,000 — Grande maison en stuc — 4 chambres à coucher — 2 salles de bains — cave à la grandeur — Bon garage — Située près Précieux-Sang — Hypothèque de $16,500 à 9 1/4 p.c. — On peut refinancer avec un dépot de $2,500. Appelez Jeanne D'Auteuil.

ST-BONIFACE — Duplex côte à côte — 2 logis de 5 pièces loués à $155.00 — Un logis de 2 chambres à coucher — Triple garage — Bonne localité — près de tout — Prix: $36,500 — Pour visiter avec l'agent exclusif — appelez Jeanne D'Auteuil.

AVENUE DES MEURONS — Immeuble de 5 appartements — Tous avec entrée et bain privés — Près des écoles et autobus — Bâtisse solide avec bon revenu — Appelez Maurice Péloquin.

RUE HORACE — Bâtisse de 2 étages de 1,430 pieds carrés — 3 logis complets et un à développer — Beau lot: 50' x 152' — Prix intéressant — Appelez Maurice Péloquin.

AVENUE GUAY — 3 chambres à coucher — Très propre — Tapis mur à mur dans salon — Cuisine moderne — Situé près autobus, magasin, école et Glenwood Community Club — $1,000 comptant — Appelez Léo Grouette.

STE-ANNE — 4 chambres à coucher — Grande maison de famille avec pleine cave — Garage — Lot: 75' x 200' — Seulement 30 minutes de Winnipeg — Appelez Léo Grouette.

RUE HUMBOLDT — Petite maison de 1 étage — Intérieur récemment décoré — Tapis mur à mur — Garage double — Meubles inclus si désiré — Prix: $9,000 — Appelez Mme Danis.

ATTENTION GENS DE ST-VITAL — Il me faut une bonne maison de 2 ou 3 chambres à coucher pour septembre ou octobre — Appelez Aline Danis.

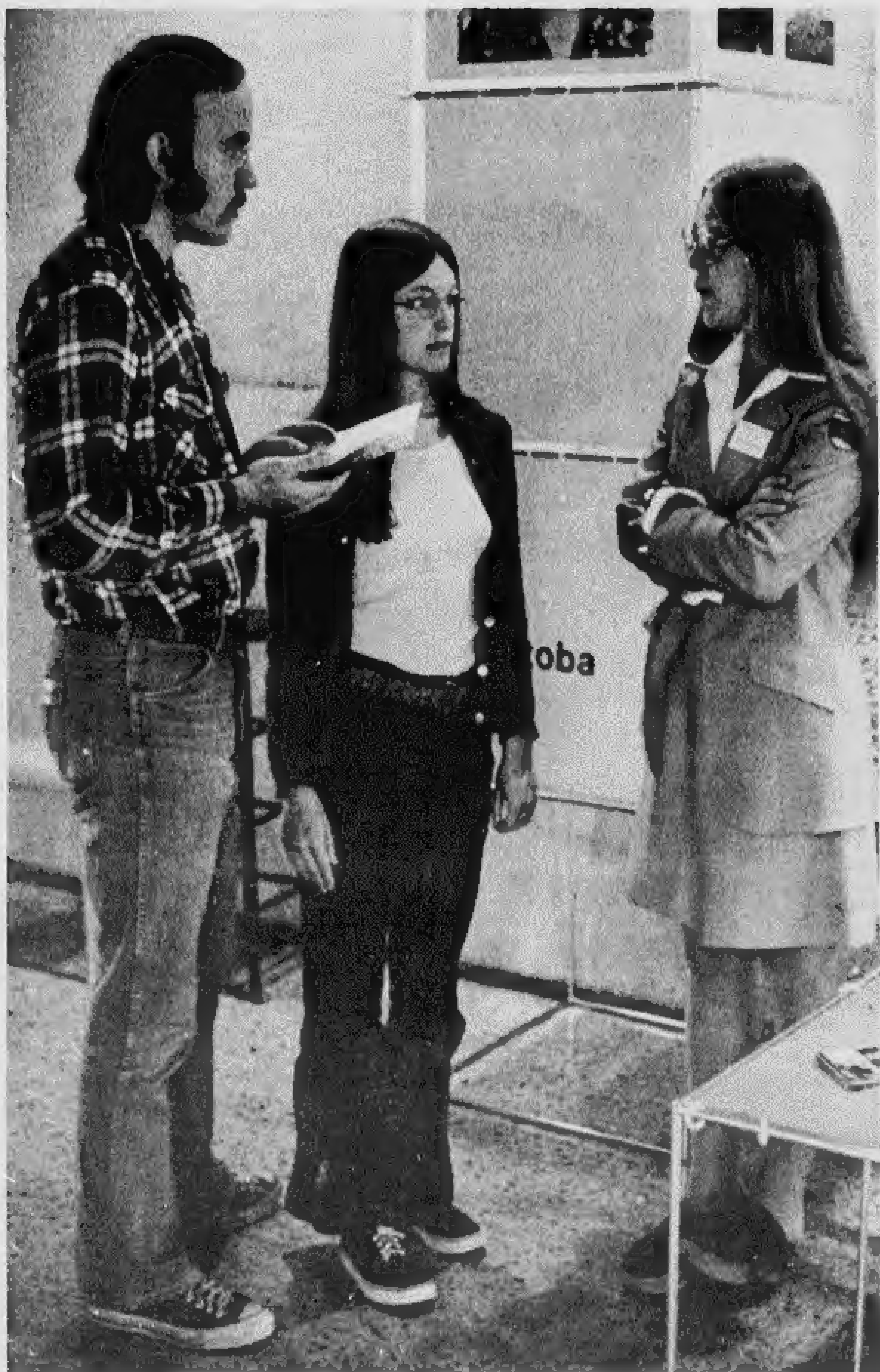
ST-CLAUDE — 3 chambres à coucher — Une acre — Intérieur très propre — Aurait besoin de peinture à l'extérieur — Garage — Seulement $3,500. Appelez Léo Grouette.

RUE BERTRAND — Maison de 3 chambres à coucher — 1 1/2 étage — Deux salles de bain — Pourrait être convertis en duplex — Plein prix: $9,200 — Appelez Albert Gauthier ou Aimé Fillion.

INVESTISSEMENT — ST-BONIFACE — Triplex — Très bonne localité — Revenu: $280.00 — Plein prix: $18,900 — Appelez Réjane Lebecque : 247-9461.

Réjane Lebecque : 247-9461
Maurice Danis : 253-2102
Aline Danis : 253-2102
Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier : 247-4397
Aimé Fillion : 233-5710
Rudy Dufault : 247-8744
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 247-7830

SERVICE "Multiple Listing"



La semaine du Manitoba

Mlle Christiane Dugas (à droite) de Saint-Boniface, représente la province du Manitoba au Centre de Confédération des arts, à Charlottetown (île du Prince Edouard). Cette semaine est la SEMAINE DU MANITOBA au Centre, et l'exposition spéciale sur le Manitoba est la quatrième d'une série d'expositions sur chacune des provinces canadiennes.

Mlle Dugas (ainsi que 14 autres filles de différentes régions du Canada) a été choisie par son gouvernement provincial pour représenter le Manitoba et agir comme guide durant les mois d'été au Centre de Confédération.

Le but des expositions et du Centre est de fournir aux visiteurs l'occasion de mieux comprendre et apprécier les liens unissant tous les canadiens. La construction du Centre de Confédération fut faite en 1964, un monument national à la mémoire des Pères de la Confédération.

EXIGENCE DE LA JUSTICE

EXTRAITS
L'ALLOCUTION DU PAPE PAUL VI AU PARLEMENT DE KAMPALA (Ouganda)
le 1er août 1969

Nous saluons en vous votre Afrique, TOUTE l'Afrique, même celle que vous ne représentez pas physiquement ici.

... Nous profitons de cette occasion pour vous déclarer ce que l'Eglise catholique fait et ce qu'elle ne fait pas en ce continent... Elle ne fomente pas de divisions et de rivalités, elle cherche à promouvoir la saine liberté, la justice sociale, la paix.

... Nous avons voulu souligner (dans Populorum Progressio et Africae terrarum 1967) l'aspiration fondamentale des peuples du tiers-monde à une justice à laquelle ils ont pleinement droit, à l'égal de toutes les autres nations: le développement est vraiment une exigence induscutable de la justice. Ni colonialisme, ni néo-colonialisme, mais aide et impulsion aux populations africaines, afin qu'elles sachent exprimer avec leur génie propre et leurs forces propres les structures politiques, sociales, économiques, culturelles en accord avec leurs besoins, et en coordination avec la société internationale et avec la civilisation moderne.

... C'est à la lumière de cette interprétation que l'Eglise observe vos grands problèmes. Ceux-ci peuvent être considérés, à Notre avis, sous une double perspective: celle de la liberté des territoires nationaux et celle de l'égalité des races. Par ce mot polyvalent de "liberté", Nous entendons ici l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la domination d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine.

... C'est pourquoi les peuples d'Afrique ont assumé eux aussi la responsabilité de leurs propres destins. L'Eglise salue avec satisfaction un tel événement puisqu'il marque, à n'en pas douter, un pas décisif sur le chemin de la civilisation humaine, et elle le salue avec plaisir d'autant plus qu'elle est persuadée d'y avoir contribué dans le domaine qui lui est propre, celui de la conscience humaine, réveillée par le message évangélique..."